

## Assemblées de secteurs 2021

### Avis de convocation

Les producteurs de bois et les propriétaires forestiers de la région de Québec sont convoqués aux assemblées de secteurs 2021 du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec (SPFRQ) et du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec.



Les réunions se tiendront **exclusivement en mode virtuel** aux dates inscrites dans le tableau ci-dessous.

**Vous devez vous préinscrire 48 heures avant la tenue de votre assemblée de secteur auprès du secrétariat au spfrq@quebec.upa.qc.ca** afin d'obtenir la procédure à suivre pour participer à la visioconférence Zoom le soir venu.

Il sera aussi possible pour certains de se connecter par téléphone. Veuillez prendre note que vous

aurez l'occasion, lors des assemblées, de proposer des résolutions pouvant être présentées à l'assemblée annuelle du SPFRQ. Nous comptons sur votre appui et votre participation active à ces assemblées.

**Vincent Lévesque, ing. f.**  
Secrétaire gérant

#### Projet d'ordre du jour

- 1- Mot de bienvenue ;
- 2- Lecture et adoption de l'avis de convocation ainsi que du projet d'ordre du jour ;
- 3- Nomination des délégués pour l'assemblée générale annuelle 2021 ;
- 4- Élection des administrateurs (\*dans les secteurs concernés) ;
- 5- Renouvellement des ententes avec les scieurs ;
- 6- Résolutions ;
- 7- Situation dans les marchés ;
- 8- Levée de l'assemblée.

## Conseil d'administration

### Trois postes à pourvoir

Le conseil d'administration du Syndicat est composé de neuf administrateurs représentant les producteurs de différents secteurs géographiques. Le mandat d'un administrateur est de trois ans et il est rééligible. Trois postes sont à pourvoir chaque année. Lors des prochaines assemblées de secteurs de l'hiver, les postes suivants seront à combler :

Secteur	Territoire	Administrateur sortant
Secteur 2 Rive-Sud de la Capitale	a) Le territoire de la ville de Lévis ; b) Le territoire de la municipalité de Saint-Henri dans la MRC de Bellechasse ; c) Le territoire de la paroisse de Saint-Lambert-de-Lauzon dans la MRC de La Nouvelle-Beauce.	M. Denis Labonté*
Secteur 4 Mégantic	Le territoire de la ville et des municipalités suivantes de la MRC des Appalaches : Theford Mines, Irlande, Saint-Adrien-d'Irlande, Saint-Jean-de-Brébeuf, Saint-Joseph-de-Coleraine, Adstock (à l'exception de la partie de cette municipalité comprise dans le Canton d'Adstock), Kinnear's Mills, Saint-Jacques-de-Leeds et Saint-Pierre-de-Broughton (à l'exception de la partie de cette municipalité comprise dans le Canton de Broughton).	M. Jacques Nadeau
Secteur 5 L'Érable-Bécancour	a) Le territoire de la MRC de L'Érable, à l'exception de la ville de Princeville ; b) Le territoire des municipalités de Sainte-Françoise, Deschaillons-sur-Saint-Laurent, de Fortierville et de la paroisse de Parisville dans la MRC de Bécancour.	M. Simon-Étienne Carbonneau

\*Note : Messieurs Carbonneau et Nadeau ont fait connaître leur intention de présenter à nouveau leur candidature. Monsieur Labonté ne souhaite pas solliciter un nouveau mandat.

#### Marche à suivre pour présenter sa candidature

Tout membre du Syndicat en date du 1<sup>er</sup> janvier 2021 qui est propriétaire ou possesseur de bois visé par le Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec peut présenter sa candidature dans un secteur où il possède ou détient ce bois. Il doit compléter un formulaire de mise en candidature et le faire parvenir au Syndicat, au plus tard à 16 h, dix jours avant la tenue de l'assemblée de secteur concerné. Le formulaire doit être signé par au moins cinq membres en règle du même secteur que le candidat.

Vous pouvez vous procurer un formulaire de mise en candidature au poste d'administrateur au secrétariat du Syndicat. Le numéro de téléphone est le 418 872-0770, poste 240.

Un comité de mise en candidature a le mandat d'étudier la recevabilité des formulaires de candidature, conformément au règlement général du Syndicat.

#### Élection des administrateurs

Lors des assemblées de secteurs, les membres en règle au 1<sup>er</sup> janvier 2021 auront à voter pour le candidat de leur choix parmi les candidatures valides reçues. Dans le cas où une seule candidature valide est soumise, le candidat sera jugé élu par acclamation.

Région	Endroit	Date	Heure
CHARLEVOIX	Visioconférence	Mardi, 16 février 2021	19 h
PORTNEUF	Visioconférence	Judi, 18 février 2021	19 h
BELLECHASSE – LES ETCHÉMINS	Visioconférence	Mardi, 23 février 2021	19 h
CÔTE-NORD	Visioconférence	Judi, 25 février 2021	19 h
RIVE-SUD* et RIVE-NORD DE LA CAPITALE	Visioconférence	Mardi, 2 mars 2021	19 h
LOTBINIÈRE, MÉGANTIC* et L'ÉRABLE –BÉCANCOUR*	Visioconférence	Judi, 4 mars 2021	19 h

Note : Le formulaire d'engagement pour être nommé délégué à l'assemblée annuelle du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec se trouve à la page 8.

## Renouvellement de la cotisation

### Soutenez votre Syndicat...et courez la chance de gagner un GPS !

Il est temps pour les membres de renouveler leur adhésion au Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec, en payant la cotisation 2021. Si vous êtes déjà membre, vous recevrez bientôt un formulaire par la poste. Les personnes intéressées qui ne sont pas membres peuvent aussi adhérer, en demandant un formulaire au secrétariat du Syndicat, au 418 872-0770, poste 240 ou à spfrq@quebec.upa.qc.ca, ou en le téléchargeant à partir du site Web au www.spfrq.qc.ca sous l'onglet Mon syndicat/Devenir membre.

Pourquoi devenir membre ? Avant tout pour soutenir une organisation dont la mission première est de défendre l'intérêt de la collectivité des propriétaires de forêts privées. Ce soutien n'est pas que financier. Il est aussi symbolique. En payant une cotisation annuelle de 40 \$ (plus taxes), vous montrez que les actions du Syndicat et les dossiers qu'il défend sont importants pour vous.

#### Avantages offerts aux membres

Être membre, c'est pouvoir participer aux instances du Syndicat et contribuer au choix de ses orientations et activités. C'est aussi avoir accès aux avantages suivants :

- 1- Obtenir un rabais de 10 % sur tous les produits vendus par **Équipements Techno-for**. Ce distributeur offre une gamme étendue d'équipements pour les forestiers, notamment tous les équipements de sécurité, des treuils forestiers et des scies à chaînes. Pour en savoir plus, consultez le site www.techno-for.ca
- 2- Devenir sans frais supplémentaires membre des **Amis de la forêt privée**, un groupe mis sur pieds par la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ). À ce titre, vous avez droit aux avantages suivants :
  - Revue *Forêts de chez nous* quatre fois par année ;
  - Infolettre *Forêts de chez nous PLUS*, publiée 12 fois par année par la FPFQ ;

- Revue de presse de la forêt privée, 52 publications par année ;
  - Rabais Avantages UPA (Can-Am/Honda/Groupe Hospitalité Westmont/PointS et Hazmasters) ;
  - Rabais 30 % dans les petites annonces du journal *La Terre de chez nous* ;
  - Rabais 30 % sur l'abonnement du journal *La Terre de chez nous*.
- 3- De plus, le Syndicat réalise exclusivement pour les membres une édition spéciale du journal *Info Membres* incluant votre carte de membre vous donnant droit aux différents privilèges.

#### Tirage de trois prix parmi les membres

Tous les membres qui auront payé leur cotisation avant le 15 mars 2021 seront éligibles aux tirages d'un GPS Garmin Map 64 S, d'un ruban à mesurer forestier Spencer et d'un casque de sécurité complet. Ces trois prix de tirages seront effectués avec la collaboration des Équipements Techno-for.

## Un nouveau règlement en 2021

Le nouveau règlement sur le contingentement des producteurs de bois de la région de Québec a finalement été approuvé par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec le 10 novembre dernier. C'est plus de deux ans de travail qui vient de se concrétiser.

Tout d'abord, le nouveau règlement sur les contingents du Syndicat vise tous les produits ligneux sauf le bois destiné au sciage et au déroulage. Cette précision s'impose afin de bien comprendre ses implications.

Pour être admissible, le producteur doit transmettre au Syndicat, en même temps que sa demande de contingent, les numéros de lots, la superficie de ces lots et une preuve qu'il est propriétaire ou possesseur du bois.

Il y a deux émissions de contingents par année : du mois d'avril au mois d'août et du mois de septembre à la fin mars. Chaque émission peut être divisée en période de production.

Lors de l'émission des contingents, les producteurs admissibles sont divisés en trois groupes distincts :

- 1- les producteurs propriétaires de forêts privées d'au moins 800 hectares d'un seul tenant,
- 2- les organisations qui regroupent des producteurs (OGC, Conseillers forestiers, Entrepreneurs, Producteurs-Transporteurs) et
- 3- tous les autres producteurs.

La répartition des volumes se fait par secteurs au prorata des possibilités forestières de chacun des trois groupes. La grille de répartition sera expliquée et diffusée sur le site Web du Syndicat.

Des pénalités sont également prévues en cas de production sans contingent ou afin d'adresser des problématiques récurrentes. La pénalité est de 10 % du prix provisoire pour une première production hors contingent et de 25 % pour une récidive dans les six périodes de production suivant le premier événement.

D'où l'importance de toujours demander un contingent et d'aviser le Syndicat dans les délais en cas de non-production.

La collaboration de tous les intervenants et des producteurs est souhaitée afin d'appliquer rigoureusement ce nouveau règlement.

### Prochaine émission de contingents

La prochaine émission de contingents sera produite en conformité avec le nouveau règlement. Les formulaires de demande de contingents vous seront postés vers le 22 janvier 2021.

La nouvelle demande de contingent couvrira la période du 1<sup>er</sup> avril au 31 août 2021. Vous devrez retourner au Syndicat vos formulaires complétés pour le 12 février 2021. Le Syndicat retournera votre certificat de contingent vers le 26 février 2021.

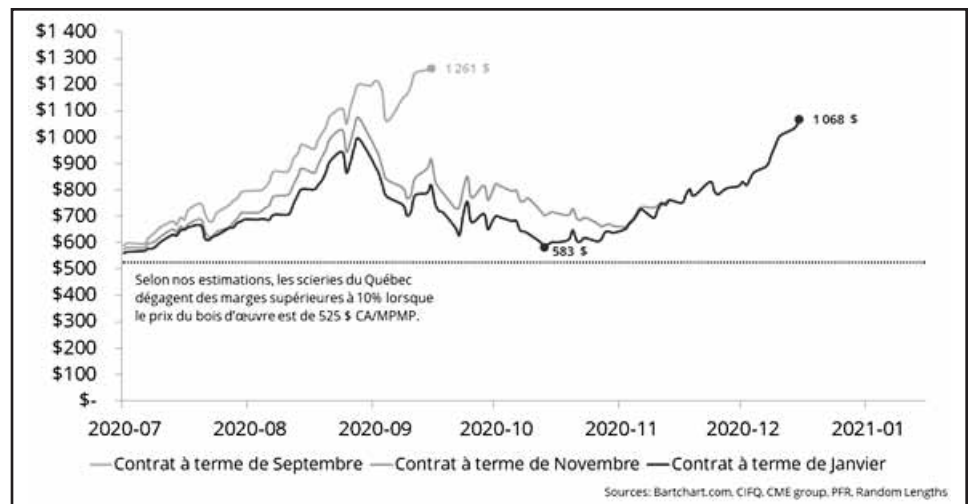
D'autres informations concernant le nouveau règlement de contingent seront disponibles sous peu sur le site Web du Syndicat au [www.sprfq.qc.ca](http://www.sprfq.qc.ca). Vous êtes invités à communiquer avec M. Martin Bélanger au : 418 872-0770, poste 253 ou par courriel à [mbelanger@quebec.upa.qc.ca](mailto:mbelanger@quebec.upa.qc.ca).

## Le prix du bois d'œuvre repart à la hausse

Après avoir chuté à près de 580 \$ CA/MPMP le 13 octobre dernier, le contrat à terme 1 du mois de janvier sur le bois d'œuvre a rebondi pour atteindre un peu plus de 1060 \$ CA/MPMP à la mi-décembre. Bien que le prix soit inférieur au record atteint au mois de septembre (1261 \$ CA/MPMP), il n'en demeure pas moins très élevé par rapport à sa moyenne historique de 570 \$ CA/MPMP et nettement supérieur au seuil de rentabilité des scieries québécoises.

Il est particulièrement intéressant de voir que la demande atteint généralement son apogée entre les mois de mai et de juillet, alors que la conjoncture actuelle fait fi de la saisonnalité classique. En octobre 2020, le rythme de mises en chantier des résidences unifamiliales était supérieur de 24 % au maximum atteint au cours de ce mois pendant la dernière décennie.

### Évolution du prix des contrats à terme de l'indice Random Lengths (\$ CA/MPMP)



Ainsi, plusieurs acteurs du milieu forestier anticipent un retour au sommet pour le prix du bois d'œuvre. Il faut dire que l'équilibre entre l'offre et la demande est particulièrement tendu, alors que les distributeurs de bois d'œuvre ont de la difficulté à bâtir leurs inventaires à l'approche de la saison de la construction de 2021. En 2018 et 2019, l'industrie nord-américaine avait à sa disposition plus de 6,5 G PMP de bois d'œuvre avant l'arrivée du pic saisonnier d'avril et mai lorsque les chantiers de construction démarrent. Actuellement, ces inventaires sont 12 % moins élevés tandis que le niveau des mises en chantier est supérieur.

La combinaison d'un faible niveau d'inventaire et d'une demande beaucoup plus importante que prévu à cette période de l'année devrait soutenir le prix du bois d'œuvre. De plus, les risques d'une perturbation de la chaîne d'approvisionnement causée par une défaillance du transport sur rail lors de la saison hivernale ou de la fermeture de scieries dont les travailleurs seraient infectés par la COVID-19 semblent vraisemblables. Il apparaît donc probable que le prix du bois d'œuvre restera élevé pour un moment.

## Bois pour la pâte, les panneaux et le charbon

### Quelques mots sur les acheteurs

Voici quelques informations pertinentes concernant les principaux acheteurs de bois de qualité pâte :

**RAPPEL :** Pour l'ensemble de ces marchés, vous devez, en tout temps, contacter le Syndicat avant d'entreprendre une production afin d'obtenir une autorisation. Seul le bois produit sous contingent est garanti d'être livré et payé.

#### Domtar (Windsor)

- La production du tremble et du feuillus mélangés doit se faire en multilongueur. Le Syndicat a produit une capsule vidéo afin d'expliquer ce qu'est du bois multilongueur. Vous pouvez la visionner en ligne et sur la page Facebook @sprfq.
- La production de 8 pieds pour cette usine doit cesser dans les plus brefs délais afin de respecter l'entente en cours.
- Veuillez communiquer avec votre transporteur pour qu'il vous indique la longueur qu'il est en mesure de transporter en fonction de ses équipements.
- Le Syndicat n'a pas d'entente avec Domtar pour le résineux.

#### Produits forestiers Arbec (Saint-Georges-de-Champlain)

- L'entente actuelle est valide jusqu'au 31 mars 2021.
- Les livraisons se déroulent normalement.
- Des volumes supplémentaires sont convenus pour l'hiver 2021.

#### Charbon de Bois Feuille d'Érable (Sainte-Christine-d'Auvergne) – Portneuf seulement

- L'entente signée avec la compagnie pour l'année 2020 sera reconduite en 2021.
- Les livraisons à cette usine doivent être coordonnées par le Syndicat afin de respecter les programmes de livraison.

#### Transfobec (La Tuque) – Portneuf seulement

- Les négociations en vue d'obtenir une nouvelle entente doivent être entreprises en janvier 2021 afin que les livraisons puissent reprendre en mars 2021.

#### Norbord (Chambord)

- L'usine vient d'être achetée par la compagnie West Fraser de la Colombie-Britannique.
- Après des investissements de 71 millions de dollars, la compagnie a annoncé l'ouverture de l'usine au cours du printemps 2021.
- Le Syndicat contactera les représentants afin de discuter d'une nouvelle entente de mise en marché.

#### E.J. Carrier (Sappi Fine Paper)

- La cour de transfert de Sainte-Justine est fermée depuis le 4 décembre 2020, et ce, pour une période indéterminée.
- La cour de transfert de Saint-Hilarion dans Charlevoix est aussi fermée.
- Les livraisons sont dirigées vers Hinckley (Maine) mais présentement suspendues à la suite de la baisse de prix annoncée le 29 novembre 2020.

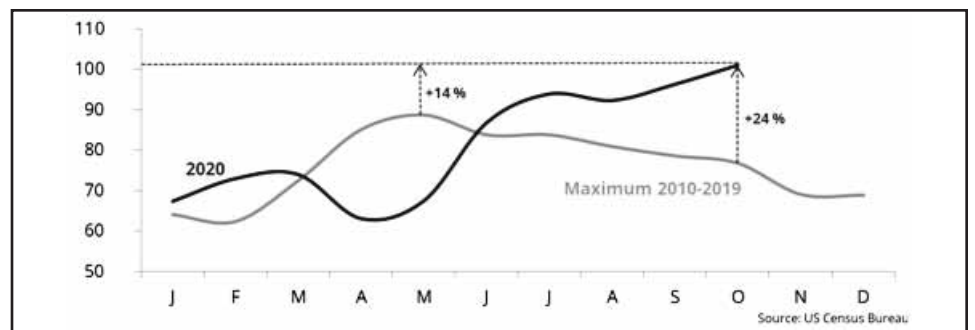
#### Bois Carthage – Bellechasse seulement

- Une nouvelle entente est en négociation malgré une autre baisse de prix en vigueur depuis le 28 décembre 2020.
- Cette entente prévoit des livraisons de feuillus mélangés (qualité Sappi) et de feuillus durs à Saint-Zacharie.
- Ces marchés sont réservés aux producteurs de Bellechasse.

#### Produits forestiers Bob (Saint-Zacharie)

- Suite aux incidents survenus à l'usine de Jay (Maine), les livraisons de résineux pour ce marché sont suspendues. La compagnie n'a pas repris ses achats.

### Mises en chantier de résidences unifamiliales aux États-Unis (en milliers d'unités par mois, non désaisonnalisées)



Les températures particulièrement clémentes ont prolongé de quelques semaines la construction résidentielle dans le Nord-Est et le Midwest des États-Unis au moment où la demande pour les résidences dans les banlieues demeure très vigoureuse partout sur le continent. Cette figure illustre bien un décalage de la saison de construction aux États-Unis qui se prolonge et se renforce jusqu'à l'automne.

Vincent Bouvet  
Économiste forestier

1 Un contrat à terme constitue un engagement d'acheter (pour l'acheteur), de vendre (pour le vendeur) un actif sous-jacent à un prix fixé dès aujourd'hui, mais pour une livraison et un règlement à une date ultérieure. Ces contrats à terme sont échangés à la bourse.

## Les meilleurs prix affichés et payés

Le tableau suivant donne un aperçu des différences entre les meilleurs prix affichés et les meilleurs prix payés. Prenez note que les usines qui affichent les meilleurs prix ne sont pas toujours celles qui payent le

plus. Cela confirme que vous devriez toujours contacter plus d'un acheteur avant de conclure une transaction. L'utilisation du site Web [www.prixbois.ca](http://www.prixbois.ca) est des plus utiles pour le faire.

### Meilleurs prix usine affichés et payés

Longueur	Prix affichés journal de sept. 2020		Prix payés au 19 décembre 2020	
	\$/unité	\$/m <sup>3</sup> s	\$/unité	\$/m <sup>3</sup> s
8 pieds (6 po et +)	280 \$/ Corde 8 pi	67,40 \$	280 \$/Corde 8 pi	67,40 \$
9 pieds (5 po et +)	305 \$/ Corde 9 pi	63,95 \$	305 \$/ Corde 9 pi	63,95 \$
12 pieds (6 po et +)	440 \$/Mppm	83,11 \$	440 \$/Mppm	83,11 \$



## Une évolution nécessaire

Je vous souhaite de la joie, de la santé et du succès en cette nouvelle année qui commence. Il me tarde de faire votre connaissance et de discuter en personne sur des enjeux qui vous préoccupent.

Au printemps 2020, les mesures sanitaires créées par le Gouvernement du Québec ont bouleversé l'environnement de consultation traditionnel qu'étaient les réunions ou assemblées en salle avec de nombreux échanges verbaux et visuels spontanés. Il a fallu mettre sur pause ces rencontres physiques avec l'objectif de protéger les personnes qui auraient pu développer des complications dues à la COVID-19. Le Syndicat n'a pas eu d'autres choix que de demander à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec d'être exempté de la tenue de son assemblée générale annuelle avant le 1<sup>er</sup> juin 2020 et de la reporter à une date ultérieure suivant la levée de l'état d'urgence.

Toutefois, près de 10 mois ont passé, sans que l'état d'urgence ne soit levé. Les outils technologiques sont devenus populaires et ont permis la réalisation de réunions et d'assemblées dans une multitude de domaines. Les producteurs et propriétaires forestiers n'y feront pas exception et auront à se familiariser avec ces outils. Je sais qu'il est préférable de se réunir et échanger verbalement, mais la situation actuelle ne permet pas la tenue de ces rencontres entre de nombreuses personnes dans une même salle.

Il faut rappeler que le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec, comme gestionnaire du Plan conjoint, a des obligations légales de consultation des producteurs et dans la mesure où des moyens technologiques existent pour procéder à ces consultations dans un environnement virtuel, il est tenu de respecter ses obligations.

Pour ces raisons, les administrateurs du Syndicat ont tenu à ce que le Syndicat respecte ses engagements et incitent fortement tous les producteurs et propriétaires forestiers à s'impliquer dans les prochaines assemblées de secteurs virtuelles. Les propriétaires qui croient avoir de la difficulté à se connecter sont invités à communiquer avec un proche dans leur entourage qui pourrait les aider au niveau technologique.

Votre participation est essentielle et je suis convaincu que vous aurez tous l'aide nécessaire pour vous familiariser avec les nouveaux outils

de communication technologiques d'ici les prochaines assemblées de secteurs ou générales annuelles. Au plaisir de vous y voir !

### Mise à jour du régime forestier

M. Pierre Dufour, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, a annoncé le 6 novembre dernier des mesures qui ont pour objectif de favoriser la compétitivité des entreprises du secteur forestier. Cette révision répond principalement aux demandes de l'industrie forestière.

Cette révision permet, entre autres, en forêt publique, d'améliorer la prévisibilité des détenteurs de garantie d'approvisionnement en augmentant la réserve annuelle de secteurs de récolte, en assurant la mise en vente des bois sur le marché libre selon une fréquence et un volume constant et offrir aux bénéficiaires de garanties d'approvisionnement un droit de premier preneur sur les volumes achetés et non récoltés au cours de l'exercice financier précédent.

**« Les producteurs et propriétaires forestiers n'y feront pas exception et auront à se familiariser avec ces outils. »**

En forêt privée, la révision du régime prévoit l'amélioration de l'environnement d'affaires des producteurs forestiers en simplifiant l'environnement fiscal des producteurs forestiers, en révisant les processus de livraison des mesures de mise en valeur de la forêt privée et en élaborant un bilan annuel de performance des agences régionales de mise en valeur des forêts privées.

Cette mise à jour contient des mesures intéressantes pour la forêt privée et je suis convaincu qu'elles se traduiront par une plus grande efficacité dans la livraison du Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées.

Enfin, je salue cette mise à jour du régime forestier et je suis persuadé que les producteurs en forêt privée peuvent répondre également aux demandes de l'industrie forestière concernant la compétitivité des entreprises du secteur forestier, la prévisibilité des approvisionnements et la constance des volumes mis en marché.

Vincent Lévesque, ing. f.,  
directeur général



## Pourquoi ne pas réviser nous aussi notre régime en forêt privée ?

Je vous souhaite une année 2021 remplie de joie et de santé ! Espérons que la COVID-19 ne dictera pas nos habitudes de vie encore trop longtemps. Vous avez fait preuve de résilience en 2020 et 2021 ne saura que vous récompenser.

Je tiens à souligner que l'année 2020, malgré la pandémie, a permis de rappeler aux citoyens du Québec que l'industrie forestière est un secteur essentiel. De la récolte en forêt à la sortie de l'usine, et ce, jusqu'au client, le bois est une matière exceptionnelle, renouvelable et qui contribue à la lutte aux changements climatiques en conservant en lui-même le carbone accumulé tout au long de sa vie. Je n'ai que de bons mots pour le bois. Soyons fiers que nos arbres prennent la route des usines de transformation.

Dans le même courant de la révision du mécanisme de mise en marché en forêt publique et de la nouvelle Stratégie nationale de production de bois, pourquoi, nous producteurs, ne révisons pas notre propre régime en forêt privée ? Les producteurs ont les outils pour accroître également la prévisibilité des entreprises du secteur forestier et garantir une part importante de l'approvisionnement des usines de transformation du bois. Pour réaliser ces objectifs, les producteurs doivent obtenir des prix décents. À mon avis, nous devons nous regrouper davantage afin d'assurer un approvisionnement stable et à long terme aux usines de transformation du Québec. Le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Pierre Dufour, l'a fait en forêt publique à la demande de l'industrie forestière. C'est la révision ciblée du régime forestier qui a été annoncée au début du mois de novembre.

De plus, la nouvelle Stratégie nationale de production de bois du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs annoncée le 16 décembre dernier vise à accroître la récolte et la production de bois sur nos propriétés. Nous sommes prêts à relever ce défi, mais cette augmentation de récolte ne doit pas se faire au détriment de nos conditions de mise en marché.

En forêt privée, nous producteurs, sommes capables d'en faire autant, et même plus, pour offrir des conditions avantageuses à l'industrie forestière québécoise qui répondent davantage à leurs besoins. Selon moi, il suffit de nous prendre en main et d'organiser collectivement notre mise en marché pour l'ensemble des bois.

Les producteurs de bois ne cessent de nous répéter leurs déceptions face aux prix obtenus depuis la dernière flambée des prix du bois d'œuvre. En effet, au fil des années, lors d'un

bas de marché du bois d'œuvre les prix offerts aux producteurs sont rapidement et grandement affectés à la baisse. Cependant, nous devrions nous attendre que lors d'un haut de marché, nos prix soient vraiment meilleurs.

Nous avons entamé avec les propriétaires forestiers de la région de Québec une profonde réflexion depuis plus de cinq ans sur l'implication du Syndicat dans la mise en marché du bois de sciage. Cette réflexion a abouti sur un concept de négociations directes avec les scieurs et la présentation d'un nouveau contrat type pour 2019-2021 qui contient les demandes des propriétaires forestiers.

**« En forêt privée, nous producteurs, sommes capables d'en faire autant, et même plus, pour offrir des conditions avantageuses à l'industrie forestière québécoise qui répondent davantage à leurs besoins. »**

Ce contrat a été signé avec quelques scieurs. Ce processus est malheureusement bloqué et retardé par le Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) depuis l'automne 2018. Cet organisme s'est opposé devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec en alléguant l'existence légale d'une ancienne entente-cadre. La démarche du CIFQ bloque actuellement nos efforts de faire évoluer

le cadre répondant aux demandes des propriétaires forestiers de la région de Québec. Nous avons bon espoir que la Régie va rejeter ces prétentions. Mais, le mal est fait ! En cas d'une décision favorisant les producteurs, quelle sera la réaction de l'industrie ?

Face aux mandats clairs confiés au conseil d'administration du Syndicat à l'AGA de 2019, nous devons revoir notre stratégie de négociation et nous prendre davantage en main.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce dossier et vous invitons à venir vous exprimer à vos assemblées de secteurs et générales annuelles prévues à cet effet.

En terminant, j'espère que l'année 2021 vous apportera prospérité, santé et succès dans tous vos projets.

Gaétan Boudreault,  
président

## Sondage postal

### Encore mieux vous connaître et rester à votre écoute

Comme vous le savez, la tenue d'assemblées générales et des réunions de consultation et d'information n'a pu avoir lieu en 2020 dans le contexte des contraintes sanitaires liées à la COVID-19. Votre Syndicat reste dynamique et souhaite mener à une vaste consultation afin de bien connaître le profil des propriétaires forestiers de son territoire et sonder votre opinion sur les services offerts et sur des questions d'actualité. Ainsi, le portrait et les constats solides qui en découleront permettront de guider le SPFRQ dans la poursuite de ses actions.

Ce sont quelque 2000 propriétaires forestiers, tirés au hasard par Groupe AGÉCO pour constituer

un échantillon représentatif des propriétaires forestiers du territoire, qui recevront un sondage postal au courant du mois de février, ainsi qu'une enveloppe de retour adressée et affranchie. Les questionnaires remplis seront ainsi directement acheminés au Groupe AGÉCO qui sera responsable de l'échantillonnage, la saisie et la compilation des résultats. Les principaux résultats seront publiés dans notre Infolettre et une présentation est prévue en assemblée générale annuelle au printemps.

Groupe AGÉCO est actif depuis 20 ans dans les domaines de l'économie agricole et agroalimentaire, du développement durable et de la respon-

sabilité sociale des entreprises. Il a développé une expertise particulière dans la réalisation d'enquêtes variées et est reconnu pour la production de résultats fiables. C'est d'ailleurs AGÉCO qui a réalisé la vaste consultation provinciale auprès des propriétaires de boisés en 2012, et dans les dernières années, le sondage auprès des producteurs de bois de la Beauce et celui dans la Côte-du-Sud.

Pour information :  
Vincent Lévesque, ing. f., directeur général  
vlevesque@quebec.upa.qc.ca  
418-872-0770 poste 241

Plus de 400 abonnés !



La page Facebook du Syndicat est un moyen rapide et simple d'être bien informé sur les différentes activités ainsi que l'actualité reliées à la forêt privée de la région. Tapez @ spfrq dans le moteur de recherche sur le Web afin d'aimer et suivre le Syndicat.

# Marchés des bois destinés au sciage et déroulage

« Prix mis à jour le 4 janvier 2021 » Pour voir les dernières mises à jour: [www.prixbois.ca](http://www.prixbois.ca)

## NOTES IMPORTANTES

1- **Une entente de mise en marché:** Chaque producteur a la responsabilité de conclure une entente de mise en marché avec l'acheteur de son choix. Cette entente devrait toujours être conclue avant d'entreprendre la production. Elle devrait prévoir un minimum de conditions de vente: le prix, les normes de production, le volume et les conditions de transport.

2- **Le prix:** Le prix payé peut varier en fonction de la qualité du bois. Il est souvent supérieur aux prix affichés dans les tableaux qui suivent. Sauf indication contraire, les prix affichés sont des prix payés à l'usine.

3- **Les normes de production:** Vous devez contacter chaque acheteur pour connaître ses exigences particulières. Le non-respect des normes de production peut entraîner une diminution du prix offert ou le refus de chargement. À moins d'un avis contraire, il faut ajouter une surlongueur de 1/2 po par pied aux longueurs indiquées. La surlongueur maximale est de 6 po. Exemples: 8 pi 4 po; 10 pi 5 po; 12 pi 6 po; 14 pi 6 po; 16 pi 6 po

4- **Le volume:** Assurez-vous de pouvoir écouler votre bois avant de le produire. Certaines usines limitent les volumes achetés. Sauf indication contraire, le mesurage en Mpmp est effectué selon la table de cubage Roy.

5- **Le transport:** Certains acheteurs se réservent la responsabilité du transport. D'autres laissent le choix au producteur de s'en occuper. Le prix du transport doit être déduit des prix payés à l'usine. Informez-vous auprès de l'acheteur ou des transporteurs.

6- **Le paiement:** Le paiement est effectué par le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec. Le Syndicat offre gratuitement la possibilité de payer le producteur directement par virement bancaire. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, les contributions (prélevés) suivantes seront retenues lors du paiement:

- résineux: 1,43 \$/m<sup>3</sup> solide
- feuillus: 1,37 \$/m<sup>3</sup> solide

- tremble: 1,04 \$/m<sup>3</sup> solide

\* Pour connaître les contributions selon d'autres unités de mesurage, consultez le site Web du Syndicat.

7- Bien que le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec ait déployé tous les efforts pour s'assurer de l'exactitude des données, il ne peut être tenu responsable d'erreurs ou d'omissions dans les tableaux qui suivent.

8- Une tonne métrique pèse 2 204 livres ou 1 000 kilogrammes. Une tonne impériale pèse 2 000 livres.

9- Les usines sont classées selon leur localisation sur la Rive-Nord ou la Rive-Sud et généralement de l'ouest vers l'est.

10- FC = Face claire, exemple: 4 FC (4 faces claires)

**Le Syndicat ne garantit aucun paiement pour toutes livraisons faites aux usines de sciage, de déroulage et des marchés spéciaux. Veuillez communiquer avec les acheteurs avant toute production et livraison.**

**Les prix ayant changé depuis la dernière parution, sont identifiés par une trame. La trame est grise lorsque les prix ont augmenté et elle est verte lorsque les prix ont baissé.**

## Les marchés des résineux

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
<b>RIVE-NORD</b>		
<b>GROUPE CRÈTE (CHERTSEY) - Chertsey</b> Geneviève Forget - (819) 852-6224 - (819) 688-3006, ext. 240		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prix en vigueur du 29 novembre 2020 au 1<sup>er</sup> mai 2021.</li> <li>• Surlongueur (marge d'éboutage) de 4 po minimum et 6 po maximum.</li> <li>• Prioriser absolument les billots de 16 pi.</li> <li>• Toutes les billes sciées aux deux bouts perpendiculairement à l'axe.</li> <li>• Favorisez des billes de 8 et 10 pi dans les diamètres de 6 po et +.</li> <li>• Éviter complètement les billes de 8 pi 4 po dans les billes de 7 po et + de diamètre.</li> <li>• Pourriture: maximum de 1/3 du diamètre de la découpe. Billes droites, aucune fourche, aucun bois mort, incendié, endommagé par les insectes, bois de champs ou renfermant des corps métalliques.</li> </ul>		
Sapin-Épinette	16 pi 6 po 12 pi 6 po 12-16 pi 6 po	Sciage Sciage Sciage
	4 po et +	455 \$/Mpmp 430 \$/Mpmp 365 \$/Mpmp
		87,5 \$/TMV (A),(D) 84,5 \$/TMV (C),(D) 81,5 \$/TMV (B),(D)
	10 pi 6 po 8 pi 6 po	Sciage Sciage
	4 po et + 4 po et +	275 \$/Corde 220 \$/Corde
(A) 75 % et + d'épinette (B) 75 % et + de sapin (C) 50 %/50 % sapin et d'épinette (D) Maximum de 10% de bois de 8-10 pi par chargement. Le 8-10 pi doit être séparé du 12-16 pi dans le chargement.		
<b>MOULIN ST-ANDRÉ ENR.</b> Mascouche, Lanaudière M. Mario St-André: (450) 474-2808		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surlongueur de 4 à 6 po.</li> <li>• Maximum de 5% en longueur de 8 pi.</li> <li>• Pas de rouler.</li> </ul>		
Pruche	10, 12, 14, et 16 pi	10 po et + 375 \$/Mpmp
<b>ARBEC BOIS D'OEUVRE INC.</b> Saint-Roch-de-Mékinac, Mauricie Alain Bordeleau: (819) 523-2765 #3349		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Essences livrées séparément, les gros bouts tous du même côté</li> <li>• Diamètre au fin bout minimum: 4 po (10 cm). Carie maximum tolérée de 25% du diamètre.</li> <li>• Aucun achat de pin gris.</li> <li>• Billots: 10 pi 4 po, 12 pi 5 po, 14 pi 5 po et 16 pi 4 po: acceptés.</li> <li>• Pénalité ou voyage refusé en cas de non-respect des exigences.</li> <li>• Aucun chicot ou sec et sain ne sera accepté.</li> </ul>		
<b>Prix usine</b>		
Épinettes	Billots 16 pi 6 po	4 po et + 75 \$/Tonne métrique verte
Sapin	Billots 16 pi 6 po	4 po et + 71 \$/Tonne métrique verte
Épinettes	En longueur	4 po et + 71 \$/Tonne métrique verte
Sapin	En longueur	4 po et + 65 \$/Tonne métrique verte
<b>SCIERIE P.S.E. INC.</b> Saint-Ubalde, Portneuf Pierrot Savard: (418) 277-2983		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surlongueur de 5 pouces.</li> <li>• Bois de 8 pi (de 4 à 7 po de diamètre) empilé séparément. Volume minimal de deux cordes.*</li> <li>• Billes de moins de 9 cm (3,5 po) au fin bout sous écorce ne sont pas payées.</li> <li>• Billes de moins de 99 po de longueur sont payées à 90 % des prix.</li> <li>• Pruche et mélèze, prendre entente avant la coupe.</li> </ul>		
Sapin et épinettes	12 pi et 16 pi 12 pi et 16 pi 8, 10 et 14 pi 10 pi 5 po 10 pi 5 po 10 pi 5 po 10 pi 5 po 8 pi 4 po 8 pi 4 po 8 pi 4 po	11 po et + 5 à 10 po 5 po et + 6 po et + 5 po et + 4 po et + 6 po et + 5 po et + 4 po et +
		400 \$/Mpmp 320 \$/Mpmp 320 \$/Mpmp 330 \$/Corde 10 pi 310 \$/Corde 10 pi 275 \$/Corde 10 pi 255 \$/Corde 8 pi 245 \$/Corde 8 pi 225 \$/Corde 8 pi
<b>SCIERIE WELSH &amp; FILS INC.</b> Saint-Alban, Portneuf Conrad Welsh: (418) 268-3833		
Sapin et épinettes	8 et 12 pi	6 po et + 300 \$/Mpmp
Pin blanc	No 1: 12 et 16 pi (billes de pied) No 2: 12 et 16 pi (billes) No 3: 8, 10, 12 et 16 pi (billes)	14 po et + 10 po et + 8 po et +
Pins très nouveaux	8, 10, 12 et 16 pi	8 po et + 200 \$/Mpmp
Mélèze et pruche	8, 12 et 16 pi 8, 12 et 16 pi	10 po et + 7, 8, 9 po
		250 \$/Mpmp 175 \$/Mpmp
Cèdre	8 à 12 pi	6 po et + 200 \$/Mpmp
<b>ÉLOI MOISAN INC.</b> Saint-Gilbert, Portneuf François ou Olivier: (418) 268-3232, 1 888 968-3232		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surlongueur obligatoire de 6 po. Longueur paire seulement.</li> <li>• Pin blanc: noeud sain 3 po max., noeud noir 2 po max., qualité palette rejeté.</li> </ul>		
Sapin et épinettes	12 pi et + 10 pi et + 8 pi et +	8 po et + 5 à 7 po 6 à 7 po
		350 \$/Mpmp 250 \$/Mpmp 150 \$/Mpmp
Pruche	16 pi 12 et 14 pi 8 pi et +	10 po et + 10 po et + 8 et 9 po
		350 \$/Mpmp 285 \$/Mpmp 200 \$/Mpmp

## Les marchés des résineux

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
Pin gris	12, 14 et 16 pi 10 à 16 pi	8 po et + 6 à 7 po
		350 \$/Mpmp 250 \$/Mpmp
Pin rouge	10 pi et + 10 pi et + 8 pi et +	10 po et + 7 à 9 po 7 po et +
		250 \$/Mpmp 200 \$/Mpmp 150 \$/Mpmp
Mélèze	16 pi 12 et 14 pi 10 pi et + 8 pi	8 po et + 8 po et + 6 po et + 7 po et +
		375 \$/Mpmp 300 \$/Mpmp 225 \$/Mpmp 200 \$/Mpmp
Cèdre	10 à 16 pi 8 pi et +	10 po et + 8 et 9 po
		250 \$/Mpmp 150 \$/Mpmp
<b>SCIERIE DION ET FILS INC.</b> Saint-Raymond, Portneuf Éric Deslauriers: (418) 337-2265; Cell.: (418) 573-1834		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bois sain, sans coloration, ni carie.</li> </ul>		
<b>Épinette de Norvège</b>		
Pin gris (Mpmp)    sapin (Mpmp)    épinettes (Mpmp)		
12 et 16 pi    12 pi    12 pi    16 pi		
Sapin, épinettes et pin gris	12 et 16 pi 12 et 16 pi 12 et 16 pi	12 po et + 10 à 11 po 7 à 9 po
		420 \$ 395 \$ 360 \$
		450 \$ 425 \$ 390 \$
		475 \$ 450 \$ 415 \$
		475 \$ 450 \$ 415 \$
		500 \$/Mpmp 475 \$/Mpmp 440 \$/Mpmp
		375 \$ 375 \$ 400 \$/Mpmp
Pin gris    épinettes		
Moins de 50%    50 à 90%    Plus que 90%		
65 \$/TMV    70 \$/TMV    75 \$/T. M. V.		
Sapin, épinettes et pin gris	En longueur	60 \$/TMV
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Doit contenir une bille de 12 pi 6 po.</li> <li>• Diamètre fin bout minimum 4 po.</li> <li>• Diamètre à la souche minimum 7 po.</li> </ul>		
Sapin et épinettes	8 pi 4 po 9 pi 4 po 10 pi 4 po	4 po et + 4 po et + 4 po et +
		210 \$/Corde 8 pi 240 \$/Corde 9 pi 270 \$/Corde 10 pi
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si plus d'un arrime: 45\$/T. M. V.</li> </ul>		
<b>ADÉLARD GOYETTE &amp; FILS LTÉE</b> Rivière-à-Pierre, Portneuf Daniel Tremblay (418) 323-2171, poste 210		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des prix</li> <li>• Carie: 20% du diamètre maximum.</li> <li>• Noeuds sains. (Noeuds rouge max 3 po, noeuds noir max 1? po)</li> <li>• Billes droites seulement. Billes mortes, fourchues et/ou courbe excessive seront refusées.</li> <li>• Mesurage selon la Table de Roy.</li> <li>• Pour le bois de palette, 5% max de palette-nouveaux.</li> </ul>		
Pin blanc	12, 14, 16 pi 6 po	Sciage/4FC 12 po et + 8 à 11 po
		490 \$/MPMP A 450 \$/MPMP A
		375 \$/MPMP B
		320 \$/MPMP B
		240 \$/MPMP C
Pin rouge	10, 12, 16 pi 6 po	Sciage 8 po et + 8 po et +
		340 \$/MPMP
(A) Prioriser longueurs 12 et 16 pieds (14 pieds pour récupérer) (B) Billes 2FC - Sciage Noeuds Rouges (C) Palette: 5 % maximum Palette-Nouveaux		
<b>SCIERIE BLOUIN INC.</b> Saint-Jean Île d'Orléans, Montmorency Rémi Blouin: (418) 829-3483		
<b>Prix usine</b>		
Pin blanc	12 et 16 pi 8 et 12 pi	14 po et +/4FC 8 po et +
		675 \$/Mpmp 500 \$/Mpmp
Pruche	16 pi 12 pi 8 et 10 pi	10 po et + 8 po et + 8 po et +
		330 \$/Mpmp 290 \$/Mpmp 230 \$/Mpmp
<b>GROUPE LABEL (SAINT-HILARION)</b> Saint-Hilarion, Charlevoix Mario Harvey: (418) 457-3011, poste 33503; (418) 633-0374		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Afin d'éviter de mauvaises surprises ou de mauvaises compréhensions des spécifications et des prix, le producteur a la responsabilité de s'informer, avant de débiter sa production, auprès du responsable des achats de l'usine.</li> <li>• Les essences doivent être séparées par arrime.</li> <li>• Les billes doivent être fraîches, droites, sans fourches, noeuds rasés près de la tige, pas d'épinette de champs.</li> <li>• En cas de doute, la moyenne des diamètres du chargement sera évaluée avec un logiciel photo sur un échantillonnage aléatoire.</li> <li>• Diamètre minimum au fin bout: 4 pouces.</li> </ul>		
Épinettes	10 pi 4 po 9 pi 4 po	6 po et + 5 po et + 6 po et + 5 po et +
		36,55 \$/m <sup>3</sup> apparent (B),(C) 34,48 \$/m <sup>3</sup> apparent (A) 36,55 \$/m <sup>3</sup> apparent (B),(C) 34,48 \$/m <sup>3</sup> apparent (A)
Pin gris	10 pi 4 po	4 à 12 po 28 \$/m <sup>3</sup> apparent (B)
Sapin	10 pi 4 po 9 pi 4 po	6 po et + 5 po et + 6 po et + 5 po et +
		33,79 \$/m <sup>3</sup> apparent (B),(C) 31,72 \$/m <sup>3</sup> apparent (A) 33,79 \$/m <sup>3</sup> apparent (B),(C) 31,72 \$/m <sup>3</sup> apparent (A)
Sapin et épinettes	16 pi 6 po	8 po et + 68 \$/m <sup>3</sup> solide (D),(E)
(A) Diamètre moyen supérieur à 5 pouces. (B) Diamètre moyen supérieur à 6 pouces. (C) Dans éclaircie de plantation, le diamètre moyen du bois livré doit atteindre 6 po sinon le bois peut être refusé. (D) Bois mesuré par Groupe Label et payé par Bois Daaquam. (E) Prix pour transit à Saint-Hilarion.		

## Les marchés des résineux

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
<b>CÈDRÉCO</b> Saint-Aimé-des-Lacs, Charlevoix Simon Lavoie, scierie (418) 439-5798		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Arbre en entier en 8 pieds (aucun démêlage).</li> <li>Possibilité de voyage de retour afin de diminuer les frais de transport.</li> <li>Aucune bille de 4 po acceptée.</li> <li>Pas de fourche, pas de carie et pas de bille courbe.</li> </ul>		
Cèdre	Qualité AA 8 pi 6 po Qualité A 8 pi 6 po Qualité B 8 pi 6 po	max. 5% de réduction Entre 5 et 10 % de réduction 10 % et + de réduction
		5 po et + 350 \$/Corde 8 pi/80\$ m <sup>3</sup> sol 5 po et + 250 \$/Corde 8 pi/58\$ m <sup>3</sup> sol 5 po et + 200 \$/Corde 8 pi/47\$ m <sup>3</sup> sol
<b>SCIERIE FRASER INC.</b> Rivière-Malbaie, Charlevoix André Dufour: (418) 665-3481		
<a href="#">Prix au chemin</a>		
Sapin, épinettes et pin gris	8 pi 4 po 10, 12 et 16 pi 6 po	5 po et + 5 po et +
Mélèze	12 et 16 pi 6 po	7 po et +
Pin blanc et pin rouge	12 et 16 pi 6 po 8 et 10 pi 6 po	6 po et + 6 po et +
Cèdre	12 pi 6 po 8 pi 6 po	6 po et + 6 po et +
<b>BOISACO INC.</b> Sacré-Coeur, Côte-Nord Bruno Bouchard: (418) 236-4633, poste 2240		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Pin gris maximum de 10% du volume total livré.</li> </ul>		
Sapin, épinettes et pin gris	12 pi 6 po (381 cm) 16 pi 6 po (503 cm) 9 pi 5 po (287 cm) Max. 35% Vol. livré 9 pi 5 po (287 cm) Excédant de 35%	12 cm et + (DFB) au fin bout 12 cm et + (DFB) au fin bout 9 cm et + (DFB) au fin bout 9 cm et + (DFB) au fin bout
		62 \$/m <sup>3</sup> solide net 62 \$/m <sup>3</sup> solide net 52 \$/m <sup>3</sup> solide net 47 \$/m <sup>3</sup> solide net
<b>PRODUITS FORESTIERS RÉSOLU</b> Pointe aux Outardes, Côte-Nord Éric Morneau: (418) 589-9229, poste 2285; ericmorneau@resolutefp.com		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Prendre entente avec l'acheteur avant de débiter la coupe.</li> <li>Billes ne doivent pas provenir de sources contreversées.</li> <li>Refus des chargements non conformes.</li> <li>Bois frais seulement. Aucun arbre mort ou brûlé et aucun arbre de champs.</li> <li>Billes droites, exemptes de fourche. Aucune branches, courbes ou caries &gt; 25%.</li> <li>Diamètre maximum de 46 cm.</li> <li>Épinette doit être séparée du sapin.</li> </ul>		
<b>SCIAGE</b> <a href="#">Prix au chemin</a>		
Sapin et épinettes	5,04 mètre (16 pi 6 po)	10 cm 40 \$/m <sup>3</sup> net
<b>RIVE-SUD</b>		
<b>ARMAND DUHAMEL ET FILS INC.</b> Saint-Ignace-de-Standbridge, Montérégie Annie May Guthrie: 1 888 283-8878; (450) 542-1752		
<a href="#">Table internationale</a>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Produire maximum de 16 et de 10 pieds.</li> </ul>		
Pruche	10, 12 et 16 pi 6 po 14 pi 6 po 8 pi 6 po	8 po et + 8 po et + 8 po et +
		400 \$/Mppm 350 \$/Mppm 300 \$/Mppm
<b>LA MENUISERIE D'EAST ANGUS INC.</b> East Angus, Estrie Robert Lapointe: (819) 832-2746, poste 23		
<a href="#">Prix au chemin</a> 101 km et +		
Pruche et mélèze	92 po	6 à 20 po 155 \$/Corde 92 po
<b>SCIERIE TECH INC. (DIVISION RENÉ BERNARD INC.)</b> Lac-Drolet, Estrie Bob Lachance: Cell.: (418) 225-1063		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Bois droit, pas de rouler, pas de bois taché et trou de vers.</li> <li>Aucune pourriture: toute bille sera déduite selon le diamètre de la carie et les billes ayant plus de 50% de carie seront refusées.</li> <li>Les billes ne doivent pas contenir de métal.</li> <li>Billes de pin blanc par chargement: 75% de 16 pi 5 po, 20% de 12 pi 5 po et 5% de 8 et 10 pieds. Toutes les billes de 8 et 10 pi seront classées palette.</li> <li>Le pin rouge doit être coupé dans la saison entre le 10 septembre et le 1<sup>er</sup> avril de l'année. Toute autres opérations devront être autorisées par l'acheteur.</li> </ul>		
<a href="#">Table internationale 1/4 po</a>		
Pin blanc	Sciage 12, 14 et 16 pi 6 po Palette 10, 12, 14 et 16 pi 6 po	10 po et + 8 po et +
Pin rouge	12-16 pi 6 po	8 po et + 6 à 7 po
		450 \$/Mppm (B), (C), (D) 350 \$/Mppm (A), (D) 340 \$/Mppm 320 \$/Mppm
(A) Les billes de pin rouge doivent avoir un minimum de 6 po pour être mesurées et payées. (B) Le pin blanc ne doit pas être taché, sinon il sera refusé. (C) Classe sciage: Noeuds noirs, diamètre maximum 1 po. Noeuds rouges, diamètre maximum 3 po. Sinon la bille sera classée dans une qualité inférieure. (D) 50% de 12 pieds et 50% de 16 pieds par chargement.		
<b>BLANCHETTE ET BLANCHETTE</b> Saint-Gérard, Estrie Mario Jiona: (819) 877-2622, poste 228		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Réception du bois du lundi au jeudi, entre 7h à 16h, vendredi, entre 7h à 12h.</li> <li>Diamètre minimum de 4 po et maximum de 10 po.</li> <li>Le chargement qui n'a pas un diamètre moyen de 5 po sera refusé.</li> </ul>		
Sapin et épinettes	AAA 8 pi 4 po AA 8 pi 4 po A 8 pi 4 po	Diam. moy + de 6 po Diam. moy + de 5,5 po Diam. moy + de 5 po
		235 \$/Corde 8 pi 220 \$/Corde 8 pi 175 \$/Corde 8 pi
<b>SCIERIE LAPOINTE &amp; ROY LTÉE</b> Courcelles, Estrie Léopold Lapointe: (418) 483-5777		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Bois non conforme sera refusé.</li> <li>Diamètre minimum de 4 po et maximum de 10 po. Longueur maximale acceptée 10 pi 8 po.</li> <li>Préférence pour 9 pieds.</li> <li>Bois croche, trop petit ou d'essences autres refusés.</li> <li>Aucun achat d'épinette de Norvège, de mélèze, ni de pin rouge.</li> </ul>		
<a href="#">Diamètre moyen</a>		
Sapin et épinettes	10 pi 4 po 10 pi 4 po 10 pi 4 po 10 pi 4 po 9 pi 4 po 9 pi 4 po 9 pi 4 po 8 pi 4 po 8 pi 4 po 8 pi 4 po	6 à 10 po 5 à 10 po 4 à 10 po 4 à 8 po 5 à 10 po 4 à 10 po 4 à 8 po 5 à 10 po 4 à 10 po 4 à 8 po
		345 \$/Corde 10 pi 315 \$/Corde 10 pi 295 \$/Corde 10 pi 280 \$/Corde 10 pi 290 \$/Corde 9 pi 275 \$/Corde 9 pi 260 \$/Corde 9 pi 255 \$/Corde 8 pi 240 \$/Corde 8 pi 225 \$/Corde 8 pi
<b>SCIERIE M. S. BILODEAU</b> , Courcelles, Estrie Martin Bilodeau: (418) 483-5676		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Surlongueur de 4 po pour le 6 et 8 pieds et 6 po pour le 10 et 12 pieds.</li> <li>Courbure maximum de 1 pouce.</li> <li>Aucune pourriture, ni fourche rasée.</li> </ul>		
Cèdre	10 et 12 pi 8 pieds	AA 6 po et plus A 6 po et + AA 5 po et + A 3 po et +
		455\$/Mppm 350\$/Mppm 320\$/Corde 8 pi 250\$/Corde 8 pi

## Les marchés des résineux

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
6 pieds	AA A	5 po et + 185\$/Corde 6 pi 4,5 po et - 135\$/Corde 6 pi
<b>SCIERIE LAUZÉ INC.</b> Saint-Édouard, Lotbinière Donald Lauzé: (418) 796-2346		
<a href="#">Prix au chemin</a> <a href="#">Prix usine</a>		
Sapin et épinettes	16 pi 14 pi 12 pi 8 pi	6 po et + 6 po et + 5 po et + 5 po et +
Mélèze et pruche	16 pi 4 po 12 et 14 pi 4 po 8 pi 4 po	8 po et + 7 po et + 6 po et +
		260 \$/Mppm 305 \$/Mppm 250 \$/Mppm 295 \$/Mppm 240 \$/Mppm 285 \$/Mppm 140 \$/Corde 8 pi 185 \$/Corde 8 pi
<b>SCIERIE DU CANTON S.E.N.C.</b> Kinnear's Mills, Mégantic Rosaire Nadeau & fils inc. propriétaire: Régis et Jean-Claude Nadeau: (418) 424-3260; Cell.: (418) 335-1660		
Cèdre	10, 12, 14 et 16 pi 8 pi 8 pi	6 po et + 9 po et + (Bille saine) 5 po et +
		300 à 550 \$/Mppm 450 \$/Mppm 200 à 300 \$/Corde 8 pi
<b>BARDEAUX &amp; CÈDRES ST-HONORÉ INC.</b> Saint-Honoré, Beauce Jean et Rock Carrier: (418) 485-6716		
<b>Les achats sont suspendus jusqu'en mars.</b>		
<b>CARRIER ET BÉGIN INC.</b> Saint-Honoré, Beauce-Sud Marco Lessard: (418) 485-6884; Cell.: (418) 313-6477		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nouveaux prix pour sapin et épinette payés à la corde, en vigueur à partir du 31 août 2020.</li> <li>Diamètre minimum toutes essences: 6 pouces.</li> <li>Billots de qualité seulement, aucun bois de champs accepté.</li> <li>Les billots doivent être séparés par longueur sur le camion.</li> <li>Tout voyage non conforme sera refusé automatiquement.</li> <li>Aucun achat de pin rouge pour 2020 et 2021.</li> <li>Réception des chargements: du lundi au jeudi de 6 h à 16 h.</li> </ul>		
Épinette de Norvège	16 pi 6 po 12 pi 6 po 10 pi 6 po	6 po et + 6 po et + 6 po et +
Sapin et épinettes	16 pi 6 po 12 pi 6 po 10 pi 6 po	6 po et + 6 po et + 6 po et +
		800 \$/Corde 16 pi 500 \$/Corde 12 pi 320 \$/Corde 10 pi 825 \$/Corde 16 pi 560 \$/Corde 12 pi 400 \$/Corde 10 pi
<b>MOBILIER RUSTIQUE (BEAUCE) INC.</b> Saint-Martin, Beauce (418) 382-5987: Sylvie Poulin, poste 101; Serge-Paul Quirion, poste 118; www.mobilierrustique.com		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Livraison sur autorisation seulement. Communiquer avec l'acheteur pour la planification de la livraison. Aucune réception de bois les vendredis.</li> <li>Bois de 8 pieds doit être obligatoirement démêlé selon les diamètres.</li> <li>Bois droit et sain. Bois coupé depuis plus d'un an, pourri, croche ou avec marque profonde de scie refusé.</li> <li>Enlevez complètement les fourches (Coupez en haut et en bas de la fourche).</li> <li>Qualité AA: Aucune pourriture, aucune fourche et une courbure maximale de 1 pouce.</li> <li>Qualité A: Aucune fourche, une courbure maximale de 2 pouces et moins de 1 pouce de pourriture.</li> <li>Bois de multifonctionnelle, diamètre minimum 4 po.</li> <li>Bois de scie mécanique, vérifiez avec l'acheteur pour les diamètres plus petits.</li> </ul>		
Cèdre	10 et 12 pi 6 po 10 et 12 pi 6 po 8 pi 6 po à la corde 8 pi 6 po à la corde 6 pi 6 po à la corde	4 po et + 4 po et + 5 po et + 4 à 5 po 5 po et +
		450 \$/Mppm (Qualité AA) 350 \$/Mppm (Qualité A) 315 \$/Corde 8 pi (Qualité AA) 170 \$/Corde 8 pi (Qualité AA) 185 \$/Corde 6 pi (Qualité AA)
<b>CLERMOND HAMEL LTÉE</b> Saint-Éphrem, Beauce Marco Guay: (418) 484-2888, Cell.: (418) 222-2347		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Depuis le 23 novembre, la livraison de bois sec est catégoriquement interdite.</li> <li>Pour avoir le prix indiqué sur la liste assurez-vous d'avoir le bon diamètre.</li> <li>Vous devez obligatoirement livrer les billots pour pouvoir livrer du petit 12 pieds à la corde.</li> <li>Les prix sont sujets à changement selon le marché et peuvent varier si le bois est de mauvaise qualité.</li> <li>Aucun achat d'épinette de champs, ni de billots de pin gris et d'épinette de Norvège.</li> <li>Horaire de livraison: Du lundi au jeudi: 7h à 17h. Vendredi: 7h à 11h pour le gros 12 et 16 pieds seulement.</li> <li>Veillez noter que le vendredi la scierie de prendra pas de petits 12 pieds à la corde.</li> </ul>		
Sapin et épinettes	16 pi 6 po 12 pi 6 po 12 pi 6 po	7 po et + 7 po et + 6,5 po et +
		835 \$/Corde 16 570 \$/Corde 12 425 \$/Corde 12 410 \$/Corde 12 390 \$/Corde 12
<b>LES INDUSTRIES PICARD &amp; POULIN INC.</b> Saints-Anges, Beauce Éric Drouin: (418) 253-5456		
<a href="#">Prix usine</a>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Reprise des achats en mars seulement.</li> <li>Prix pour un minimum d'un demi chargement, sinon prix à la baisse.</li> <li>Aucune bille en bas de 5 po acceptée.</li> </ul>		
Sapin et épinettes	16 pi 12 pi 12 pi 8 pi	8 po et + 6 po et + 5 po et + 5 po et +
		420 \$/Mppm 400 \$/Mppm 360 \$/Mppm 240 \$/Corde 8 pi
<b>SCIERIE ALEXANDRE LEMAY &amp; FILS INC.</b> Sainte-Marie, Beauce Stéphane Lemay (418) 387-5670		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Bon de livraison numéroté requis.</li> <li>Possibilité de livrer du pin gris avec entente au préalable. Aucun achat d'épinette de Norvège.</li> <li>Chargements dont le diamètre moyen inférieur à 5 po refusés.</li> <li>Diamètre maximum de 14 pouces, diamètre minimum de 4 pouces.</li> <li>Aucun bois de champs. Aucun bois rouge ou pourri ne sera accepté.</li> <li>Surlongueur de 4 pouces demandée.</li> <li>Réception de billots: Lundi au jeudi: 6 h 45 à 12 h et 12 h 45 à 16h30; vendredi: 6 h 45 à 12 h.</li> </ul>		
Sapin et épinettes	Qualité AAA+ AAA AA (1)	Diamètre moyen 6 1/2 po et + 5 1/2 à 6 1/2 po 5 à 5 1/2 po
		Billes de 8 pieds 280 \$/corde 8 pi 260 \$/corde 8 pi 210 \$/corde 8 pi
		Billes de 9 pieds 325 \$/Corde 9 pi 305 \$/Corde 9 pi 230 \$/Corde 9 pi
(1) Chargement de 4 à 6 po.		
<b>SCIERIE FORTIN INC.</b> Saint-Isidore, Beauce Gaétan Fortin: (418) 882-5663		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Cèdre: droit et sain. Tiges de diamètre inférieur refusées</li> </ul>		
<a href="#">\$/Mppm (TableRoy)</a>		
Cèdre	12 pi 6 po 10 pi 5 po 8 pi 4 po	6 po et + 6 po et + 6 po et +
		500 \$/Mppm 450 \$/Mppm 300 \$/Mppm
<b>LES PRODUITS FORESTIERS D.G. LTÉE</b> Sainte-Aurélienne, Beauce Denis Bélanger: (418) 564-1192		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Séparer les essences par arrimes sur le camion.</li> <li>6 po de surlongueur pour toutes les billes de sciage</li> </ul>		
Épinettes	en longueur	4,5 po et + 85 \$/TIV C.F.G
Sapin et épinette	16 pi 6 po 12 pi 6 po	6 po et + 6 po et +
		480 \$/Mppm <sup>F</sup> 460 \$/Mppm <sup>F</sup>

## Les marchés des résineux

	LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
Pin blanc	Sciage	12-14-16 pi 6 po	10 po et + 460 \$/Mpm <sup>A,E</sup>
	Palette	8-10-12-14-16 pi 6 po	8 po et + 360 \$/Mpm <sup>B,E</sup>

- (A) Noeud noir maximum 1 po, noeud rouge maximum 2,5 po.  
 (B) Tous les billots avec des noeuds de 3 et 4 po distancés de 3 pi à 5 pi.  
 (C) Diamètre minimum de 8 po à la souche.  
 (E) Pour livraisons à l'usine de St-Côme-Linière  
 (F) Aucune pourriture, bille droite seulement  
 (G) Diamètre minimum du fin bout : 4,5 po

**RENÉ BERNARD INC.**, Saint-Zacharie, Beauce  
 Bob Lachance : Cell.: (418) 225-1063

- Les billots doivent être séparés par longueurs respectives
- Bois droit, noeuds biens rasés, pas de pourriture, pas de rouleur, pas de bois taché, trou de vers ni de métal
- Pin blanc palette : Tous les 10 pieds et les billots qui ne rencontrent pas les critères du sciage. La carie qui dépasse 40% du diamètre sera refusée.
- Pin blanc : achat à partir du 31 août 2020
- Aucun 8 pieds acceptés toutes essences.

[Table internationale 1/4 po.](#)

Épinette de Norvège	12, 14 et 16 pi 6 po	6 po et +	450 \$/Mpm
	12, 14 et 16 pi 6 po	10 po et +	450 \$/Mpm <sup>(B),(C),(D)</sup>
Pin blanc	Sciage	10, 12, 14 et 16 pi 6 po	8 po et + 350 \$/Mpm <sup>(A),(D)</sup>
	Palette	12-16 pi 6 po	8 po et + 340 \$/Mpm
Pin rouge	10 pi 6 po	7 po et +	320 \$/Mpm
	12-16 pi 6 po	8 po et +	340 \$/Mpm
Sapin et épinettes	16 pi 6 po	6 po et +	840 \$/Corde
	12 pi 6 po	6 po et +	580 \$/Corde

- (A) Billes inférieures à la catégorie supérieure.  
 (B) Maximum 1,5 po pour les noeuds noirs et de 3,5 po pour les noeuds rouges, sinon le bois sera classé palette.  
 (C) Billes de pin blanc dans un voyage : 75 % de 16 pi 6 po  
 (D) Toutes les 10 pi et les billots qui ne rencontrent pas les critères de sciage seront classés palette.

**LE SPÉCIALISTE DU BARDEAU DE CÈDRE INC.**, Saint-Proper, Beauce  
 Marco Bélanger : (418) 594-6201

- Billots surlongueur de (6 pouces) et pas plus du tiers du volume en carie.

Cèdre (thuya)	8 pi	8 po (20 cm) et + au fin bout	270 \$/Corde 8 pi
	12 et 16 pi	8 po (20 cm) et + au fin bout	320 \$/Mpm
	En longueur	6 po (18 cm) et + au fin bout et 12 po (30 cm) et + à la souche	70 \$/Tonne impériale verte

**BOIS DAAQUAM INC.**, Saint-Just-de-Bretenières, Montmagny  
 Léandre Rouleau : (418) 244-3608, poste 236; cell.: (418) 625-0594

- Communiquez avec l'acheteur avant de produire et livrer du 9, et 10 pieds.
- Aucun achat d'épinette de Norvège.

Sapin et épinettes	16 pi 6 po	5 po et +	485 \$/Mpm
	12 et 14 pi 6 po	5 po et +	460 \$/Mpm
	10 pi 6 po	4 po et +	275 \$/Corde 10 pi
Épinette	9 pi 6 po	4 po et +	250 \$/Corde 9 pi
	En longueur <sup>(1)</sup>	4 po et + au fin bout	83 \$/Tonne imp. verte
	Sapin	En longueur	4 po et + au fin bout

- (1) Diamètres 7, 8, 9 po, aucune carie. 10 po et +, tolérance de 1/3 de carie.

**BARDOBE INC.**, Saint-Just-de-Bretenières, Montmagny  
 Martin-Paul Blais-Gauvin : (418) 244-3612

- Billes non fourchues, ni de bois de champs comportant des noeuds excessifs.

Cèdre	8 pi 6 po	8 po et + sain	270 \$/Corde de 8 pi.
	En longueur	12 po et + à la souche	70 \$/Tonne impériale verte

**RENÉ BERNARD INC.**, Saint-Just-de-Bretenières, Montmagny  
 Bob Lachance : Cell.: (418) 225-1063

Cèdre	10, 12 pi 6 po	7 po et +	450 \$/Mpm <sup>(A)</sup>
	8 pi 6 po	7 po et +	350 \$/Mpm <sup>(B)</sup>
Épinettes	12, 16 pi 6 po	8 po et +	450 \$/Mpm
		6 à 7 po	425 \$/Mpm
Pin rouge	12-16 pi 6 po	8 po et +	340 \$/Mpm
	10-12-16 pi 6 po	7 po et +	320 \$/Mpm
Pruche	10-12-16 pi 6 po	8 po et +	390 \$/Mpm <sup>(C)</sup>
	8 pi 6 po	8 po et +	300 \$/Mpm <sup>(C)</sup>

- (A) AA - Aucune pourriture, aucune fourche, billots droits max. 2 po / 16 pieds.

- (B) A - 2 po maximum de pourriture et sera réduite selon le cas.

- (C) Aucune rouleur, aucune pourriture, billots droits max. 2 po / 16 pieds.

**MATÉRIAUX BLANCHET INC.**, Saint-Pamphile, L'Islet  
 (418) 356-3344 : Dave Chouinard, poste 229 et Caroline Dubé, poste 231, cell.: (418) 710-0751

- Prix pour produits de qualité, exempts de défauts, sinon réductions seront appliquées
- Veuillez respecter les spécifications.

- Aucun achat d'épinette de Norvège et ni sapin-épinettes de 8 pieds.

- Heures d'ouverture de la balance: Lundi au jeudi, de 7h à 17h; Vendredi, de 7h à 14h.

[Prix usine](#)

Épinettes	16 pi 6 po	6 po et +	85 \$/Tonne imp. verte <sup>(A)(D)</sup>
	12 pi 6 po	5 po et +	81 \$/Tonne imp. verte <sup>(A)(E)</sup>
	En longueur	4 po et +	79 \$/Tonne imp. verte <sup>(A)(C)</sup>
Sapin	16 pi 6 po	6 po et +	79 \$/Tonne imp. verte <sup>(B)(D)</sup>
	12 pi 6 po	5 po et +	75 \$/Tonne imp. verte <sup>(B)(E)</sup>
	En longueur	4 po et +	69 \$/Tonne imp. verte <sup>(B)(C)</sup>
Sapin et épinette	10 pi 4 po	4 po et +	44 \$/Tonne imp. verte <sup>(F)</sup>

- (A) 90% et plus d'épinette

- (B) Si moins de 90% d'épinette

- (C) Minimum de 7 po à la souche toléré, pas de bois d'éclaircie.

- (D) Essences séparées, 16 pi 6 po avec une tolérance maximale de 25% de 12 pi 6 po.

- (E) Essences séparées, 12 pi 6 po seule longueur admise.

- (F) Vous devez livrer des billots afin de livrer du 10 pi 4 po.

**BOIS DAAQUAM INC. DIVISION**, Saint-Pamphile, L'Islet  
 Raymond Laverdière : Cell.: (418) 356-4260

- Bois en longueur: diamètre minimum au pied de l'arbre 7 pouces et à la tête 4 pouces.
- Diamètre 7, 8, 9 pouces, aucune carie.
- Diamètre 10 pouces et plus, maximum 1/3 carie

Sapin et épinettes	16 pi	6 po et +	485 \$/Mpm
	12 pi	6 po et +	460 \$/Mpm
	10 pi	4 po et +	295 \$/Corde 10 pi
	9 pi	4 po et +	270 \$/Corde 9 pi
Épinettes (75% et +)	En longueur	4 po et + au fin bout	83 \$/Tonne imp. verte
	Sapin	En longueur	4 po et + au fin bout
Épinette de Norvège	10 pi	8 po et +	400 \$/Corde 10 pi

**INDUSTRIES MAIBEC**, Saint-Pamphile, L'Islet  
 Sylvain Garneau : Cell.: (819) 661-2766

Cèdre	10 à 16 pi	9 po et +	70 \$/Tonne imp. verte
	8 pi 8 po	9 po et +	270 \$/Corde 8 pi
	En longueur	5 po et + au fin bout et 12 po et + à la souche	70 \$/Tonne imp. verte

## Les marchés des résineux

	LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
<b>BOIS CARGAULT INC.</b> , Saint-Pamphile, L'Islet Ghislain Bélanger ou Julie Paré : (418) 356-5099			
• Billes saines, droites et noeuds bien rasés.			
Mélèze & épinette de Norvège	8 pi 4 po	6,5 po et +	185 \$/Corde 8 pi
<b>BOIS DE SCIAGE LAFONTAINE INC.</b> , Sainte-Perpétue, L'Islet Robin Pelletier : Bur.: (418) 356-6573			
Sapin et épinettes	16 pi 6 po	5 po et +	485 \$/Mpm
	12 pi 6 po	5 po et +	460 \$/Mpm

## Les marchés des feuillus durs et du tremble

	LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
<b>RIVE-NORD</b>			

**MASKI INC.**, Louiseville, Mauricie  
 Normand Yelle : (819) 228-8461, poste 202; Cell.: (819) 609-3020

- Billes fraîches, aucun érable entaillé, aucune bille chauffée.
- Bouleau blanc : aucune trace de vers acceptée.
- Longueur de 8 à 12 pi avec surlongueur de 4 po.
- Diamètre minimum de 9 po, maximum de 32 po.

[Prix usine \\$/Mpm règle internationale](#)

DÉROULAGE	CLAIR	PRIME	SÉLECT	SCIAGE		
				#1	#2	#3
	16 po + /4FC <sup>(1)</sup>	14 po + /4FC <sup>(2)</sup>	12 po + /4FC <sup>(1)</sup>	11 po /4FC	10 po + /2FC	9 po + /2FC
		16 po + /3FC	13 po + /3FC	12 po /3FC		10 po + /1FC
Érable à sucre <sup>(1)</sup>	1250 \$	1000 \$	925 \$	850 \$	675 \$	500 \$
Merisier	1100 \$	900 \$	750 \$	650 \$	550 \$	425 \$
Chêne rouge	1100 \$	1000 \$	850 \$	750 \$	650 \$	500 \$
Érable rouge (plaine)	875 \$	825 \$	750 \$	650 \$	500 \$	400 \$

- (1) DÉROULAGE : Maximum 1/3 de cœur.

- SCIAGE # 1 et # 2 : Maximum 40 % de cœur; SCIAGE # 3 : Maximum 50 % de cœur.

- (2) Bille de pied seulement.

**LA COMPAGNIE COMMONWEALTH PLYWOOD LTÉE**

Usines de Shawinigan

Fannie Ladouceur : (450) 433-4695; (514) 953-4656

- Table internationale.
- Billes fraîchement coupées et saines, pas de grains frisés ni de traces de vers.
- Longueurs standards pour érable : 9 pi 4 po, 11 pi 4 po seulement pour les classes Prime, Nos.1 & 2.
- Peut accepter un faible pourcentage de 8 pi 6 po.
- Longueur standard pour peuplier (Tremble) : 8 pi 10 po.
- Carie du bout : Maximum 2 po et centré.
- Noeuds acceptés : Maximum 2,5 po et moins, fermés et sains.
- Courbure maximum: Diamètres 10 et 11 po, aucune courbure; 12 et 13 po, 1 po de courbure; 14 po et +, 2 po de courbure.
- Érable : 1/3 de cœur ou moins et non entaillé.

[Prix chemin](#)

Bouleau blanc, Bouleau jaune (merisier)	9-11 pi 4 po	Dér. 4FC	16 po et +	2000 \$/Mpm	
			14 po et +	1700 \$/Mpm	
			12 po et +	1000 \$/Mpm	
	Érable à sucre	9-11 pi 4 po	Dér. 4FC	11 po et +	800 \$/Mpm
				10 po et +	700 \$/Mpm
				14 po et +	1000 \$/Mpm
Peupliers (tremble)		8 pi 10 po	Dér. 4FC Dér. 3FC	12 po et +	800 \$/Mpm
				11 po et +	700 \$/Mpm
				14 po et +	1300 \$/Mpm
	Érable à sucre	9-11 pi 4 po	Dér. 4FC	12 po et +	800 \$/Mpm
				11 po et +	700 \$/Mpm
				14 po et +	1300 \$/Mpm
Peupliers (tremble)		8 pi 10 po	Dér. 4FC Dér. 3FC	12 po et +	800 \$/Mpm
				11 po et +	700 \$/Mpm
				14 po et +	1300 \$/Mpm

- (A) Bille de pieds

- (B) Deuxième tronçon ou deuxième bille

- (C) Peuplier : Livraison à Ste-Thérèse ou prix pour bois livré à Whitehall, NY

**SCIERIE WELSH & FILS INC.**, Saint-Alban, Portneuf

Conrad Welsh : (418) 268-3833

Merisier et érable (sciage)	8 et 12 pi	11 po et + /4FC	600 \$/Mpm
	8 et 12 pi	10 po et + /3FC	425 \$/Mpm
	8 et 12 pi	10 po et + /2FC	325 \$/Mpm
Bois franc (palette)	8 et 12 pi	7 po et +	225 \$/Mpm
	Tremble <sup>(1)</sup> (sciage&déroulage)	8 à 12 pi	10 po et + 275 \$/Mpm
Tremble (palette)	8 à 12 pi	7 po et +	150 \$/Mpm

- (1) Le prix du tremble de qualité supérieure sera majoré.

**ÉLOI MOISAN INC.**, Saint-Gilbert, Portneuf.

François ou Olivier : (418) 268-3232, 1 888 968-3232

- Surlongueur de 6 po. Bois le plus long possible lorsque la tige est droite.

Tremble	12 à 16 pi	9 po et +	280 \$/Mpm
	8 à 10 pi	9 po et +	270 \$/Mpm

**SCIERIE DION & FILS INC.**, Saint-Raymond, Portneuf

Éric Deslauriers : (418) 337-2265; Cell.: (418) 573-1834

SCIAGE (Surlongueur de 4 à 6 pouces minimum)	Merisier	Érable à sucre <sup>(1)</sup>			
			Érable rouge	Hêtre, frêne et tilleul	
Merisier et érable à sucre	8 à 16 pi	14 po et + /3FC+	750 \$/Mpm	575 \$/Mpm	
	8 à 16 pi	12 et 13 po /3FC+	575 \$/Mpm	425 \$/Mpm	
	8 à 16 pi	10 et 11 po et + /2FC+	425 \$/Mpm	300 \$/Mpm	
	8 à 16 pi	8 et 9 po et + /2FC+	325 \$/Mpm	175 \$/Mpm	
	Bouleau blanc	8 à 16 pi	12 po et + /3FC+	500 \$/Mpm	
		8 à 16 pi	10 et 11 po et + /2FC+	350 \$/Mpm	
8 à 16 pi		8 et 9 po /2FC+	275 \$/Mpm		

Érable rouge (plaine), frêne, hêtre et tilleul	8 à 16 pi	12 po et + /3FC	225 \$/Mpm	200 \$/Mpm
	8 à 16 pi	10 et 11 po et + /2FC+	175 \$/Mpm	150 \$/Mpm
	8 à 16 pi	8 et 9 po /2FC+	150 \$/Mpm	125 \$/Mpm

- (1) Jusqu'à 33% de cœur. Si plus de 33%, déclassé d'un grade. Si plus de 50% de cœur, déclassé de 2 grades.

## Les marchés des feuillus durs et du tremble

## Les marchés des feuillus durs et du tremble

	LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)			
<b>SCIERIE BLOUIN INC.</b> Saint-Jean Île-d'Orléans, Montmorency Rémi Blouin : (418) 829-3483						
• Bois droit seulement.						
			<a href="#">Prix usine</a>			
Merisier et érable à sucre	8 à 12 pi	14 po et +	575 \$/Mmp			
	8 à 12 pi	11 à 13 po	485 \$/Mmp			
	8 à 12 pi	8 à 10 po	350 \$/Mmp			
Frêne	8 à 12 pi	13 po et +	550 \$/Mmp			
	8 à 12 pi	8 à 10 po	375 \$/Mmp			
Bouleau et plaine	8 à 12 pi	9 po et +	425 \$/Mmp			
Hêtre	8 à 12 pi	13 po et +	375 \$/Mmp			
	8 à 12 pi	9 à 12 po	300 \$/Mmp			
Autres bois franc	8 pi 4 po	8 po et +	225 \$/Corde 8 pi			
Tremble	8 pi 4 po	8 po et +	250 \$/Corde 8 pi			
<b>GRUPE NBG</b> Saint-Hilarion, Charlevoix Luc Fortin : (418) 894-8866, (418) 899-6786, ext. 105						
• Veuillez communiquer avec l'acheteur avant de produire. Livraison uniquement à Saint-Hilarion.						
• Aucun peuplier baumier accepté.						
• Aucune courbe, fourche, carie, chicot, trou.						
• Bois frais seulement et sans décoloration.						
• Branche et noeuds doivent être coupés au ras du tronc.						
• NBG se réserve le droit de modifier ses prix dans un délai de 14 jours.						
Tremble	8 pi 5 po	8 po et +	50 \$/TMV			
<b>SCIERIE FRASER INC.</b> Rivière-Malbaie, Charlevoix André Dufour : (418) 665-3481						
			<a href="#">Prix au chemin</a>			
Tremble	8 pi 4 po	5 po et +	130 \$/Corde 8 pi			
	10,12 et 16 pi 6 po	6 po et +	32 \$/m <sup>3</sup> solide			
<b>SCIERIE PETIT-SAGUENAY</b> Petit Saguenay, Saguenay Géralde Pelletier : (418) 272-3418, poste 2222						
• Courbure : flèche de 2 po maximum.						
• Carie molle : -25% du diamètre à un seul bout.						
			<a href="#">Prix usine</a>			
Tremble	10 et 12 pi 6 po	7 po et +	50 \$/Tonne métrique verte			
	8 pi 6 po	5,5 po et +	48,30 \$/Tonne métrique verte			
<b>BERSACO INC.</b> Les Bergeronnes, Côte-Nord Lucas Deschênes (418) 232-1100 poste 224						
• Contactez l'acheteur préalablement afin de prendre entente pour la qualité et le transport.						
• Longueur : 8 pi 4 po (Min. 8 pi 2 po et max. 8 pi 6 po.) aucun bois en longueur.						
• Diamètre : Minimum : 5,5 po, si plus petit, rejeté. Maximum : 21 po.						
• Noeuds bien rasés, aucune fourche, aucun arbre mort.						
• Carie : Si égale ou plus de 25% du diamètre, bille rejetée.						
• Courbure : 1/4 du diamètre par rapport à la flèche centrale.						
• Tremble et bouleau démêlés, aucun peuplier baumier accepté.						
			Secteur BEST (1)			
Bouleau blanc	5,5 po et +		47 \$/m <sup>3</sup> solide			
Tremble	5,5 po et +		44 \$/m <sup>3</sup> solide			
(1) Bergeronnes, Escoumins, Sacré-Cœur, Tadoussac et Longue-Rive						
<b>RIVE-SUD</b>						
<b>LA MENUISERIE D'EAST ANGUS INC.</b> East Angus, Estrie Robert Lapointe : (819) 832-2746, poste 23						
• Noeuds bien rasés et pas de pourriture.						
• Préférence pour le 92 po.						
			<a href="#">Prix au chemin</a>			
Bois franc	92 po	6 à 20 po	250 \$/Corde 92 po			
Tremble	92 po	6 à 20 po	155 \$/Corde 92 po			
<b>INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES MÉGANTIC</b> Lac-Mégantic, Estrie <b>DIVISION DE MASONITE</b> Jean Rosa : cell.: (819) 583-8491						
• Billes fraîches. Grains frisés, spiralés et les traces de vers refusés.						
<b>DÉROULAGE</b>						
Bouleau jaune (merisier) et blanc : 8 pi 6 po ou 9 pi 4 po						
Érable à sucre min. 8 pi 9 po ou 9 pi 4 po et 40 % cœur max.						
			<a href="#">Prix au chemin</a>			
	Diamètre	Défauts de surface	Défauts de Bout			
			Courbure maximale			
			Bouleau jaune (merisier) et blanc			
			Érable à sucre			
AA	16 po	Aucun	Aucun	1 po max.	1 700 \$/Mmp	1 200 \$/Mmp
AD	14 po	4FC	Aucun	1 po max.	1 400 \$/Mmp	775 \$/Mmp
D1	12 po	12 et 13 po/4FC	2 po centré	1 po max.	1 000 \$/Mmp	675 \$/Mmp
D2	11 po	4FC	Aucun	1 po max.	750 \$/Mmp	550 \$/Mmp
D3	10 po	4FC	2 po centré	Aucun	600 \$/Mmp	
<b>LES PLANCHERS MERCIER INC.</b> Drummondville, Centre-du-Québec Jean-François Caron : (418) 774-6530; cell. (819) 472-0441						
• Longueur 8 pi 6 po et plus. Longueurs paires et impaires acceptées.						
• Diamètre de 8 à 30 pouces.						
• Aucune restriction de cœur grade #3 et #5.						
• Érable et plaine cœur sain, pas de cœur foncé ou chocolat ou étoilé.						
• Billots frais, droits, aucune pourriture, fente et rouler.						
• Aucun minéral ou trace de vers dans le bouleau blanc.						
• Billots non conformes payés 150 \$/Mmp.						
			<a href="#">\$/Mmp - Table internationale 1/4 po</a>			
<b>SCIAGE</b>	PRIME	SELECT	No 1	No 2	No 3	No 5
	16 po	14 po	12 po	10 po	8 à 10 po/0FC	11 po et+/0FC
	3FC	3FC	3FC	2FC		
Chêne rouge	—	—	—	550 \$	400 \$	450 \$
Érable à sucre (1/2 cœur)	—	—	—	600 \$	425 \$	475 \$
Bouleau jaune	—	—	—	500 \$	400 \$	450 \$
Noyer noir	—	—	—	1 000 \$	650 \$	750 \$
Frêne blanc	—	—	—	500 \$	400 \$	450 \$
Érable rouge	—	—	—	425 \$	350 \$	375 \$

	LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)					
<b>PREVERCO INC.</b> Daveluyville, Centre-du-Québec Alain Thibeault : (819) 367-2320, poste 1026, Cell.: (819) 386-1712								
• Livraison: Du lundi au jeudi de 6h à 23h, vendredi de 6h à 12h (12h à 17h, sur appel). Toujours appeler avant la livraison pour avoir un numéro de commande.								
• Table internationale 1/4 po.								
• Tous les billots avec un nombre excessif de défauts seront classés 5.								
• Tous les billots OFC et 1FC avec de la pourriture, courbe excessive et carie, seront classés 5.								
• Pour plus de détail, voir PRIBOIS.ca								
			<a href="#">\$/Mmp - Table internationale</a>					
Essences	Prime	Sélect	No.1	No.2	3 Palette	5 Palette		
	14 po+/3FC	13 po+/3FC	12 po/3FC	10 po/2FC	12 po+/OFC	9 po +/OCLF		
	13 po/4FC	12 po/4FC	11 po/4FC	13 po/1FC	9 po/2FC	1 po+/2CLF		
			15 po/2FC		10 et 11 po/1FC			
Chêne rouge	750 \$	700 \$	625 \$	575 \$	500 \$	350 \$		
Érable	800 \$	750 \$	700 \$	575 \$	425 \$	350 \$		
Érable petit cœur	950 \$	850 \$	800 \$	650 \$	500 \$	400 \$		
Merisier	750 \$	700 \$	650 \$	550 \$	425 \$	350 \$		
Bouleau blanc	325 \$	325 \$	300 \$	275 \$	250 \$	0 \$		
Plaine	700 \$	650 \$	550 \$	500 \$	400 \$	325 \$		
Frêne blanc	550 \$	500 \$	475 \$	400 \$	325 \$	275 \$		
<b>SCIERIE LAUZÉ INC.</b> Saint-Édouard, Lotbinière Donald Lauzé : (418) 796-2346								
			<a href="#">Prix au chemin</a>					
Tremble	8 pi	6 po et +	160 \$/Corde 8 pi					
<b>AMEX INC.</b> Plessisville, Mégantic Luc Lambert : Cell. (819) 998-0520								
• Coupez vos billots le plus droit possible, une courbe est un défaut majeur.								
• Les longueurs acceptées sont de 8 à 16 pieds avec 6 po de surlongueur. Longueurs paires préférées.								
• Érable à sucre : cœur entre 40 et 60% perte d'un grade, si plus de 60% perte de 2 grades								
• Frêne blanc : Select et meilleur cœur de plus de 75% perte d'un grade. Pas de restriction de cœur dans les grades 1, 2 et 3.								
• Érable rouge et bouleau : cœur de 50 à 75% perte d'un grade; si plus de 75%, perte de 2 grades.								
• Diamètre maximal à la souche de 34 pouces. Les billes plus grosses seront rejetées et non-payées.								
• Toutes les essences non-mentionnées sur cette liste de prix seront rejetées.								
• Érable rouge avec trous de vers refusé et classifié comme «Rejet».								
• Prix livré à l'usine. Le producteur sera responsable de sa livraison.								
• Le 100\$/Mmp pour le transport inclus dans le prix usine.								
			<a href="#">\$/Mmp - Table internationale</a>					
Essences	Prime +	Prime	Sélect	No.1	No.2	No.3 (4)		
	15 po+/4FC	13 po/4FC (1)(2)	12 po/4FC (2)	11 po/4FC (2)	10 - 12 po/2FC	10 po +/OFC		
	16 po+/3FC	14 po/3FC	13 po/3FC	12 po/3FC	13 po +/1FC	9 po/2FC (3)		
				15 po +/2FC				
Noyer noir	3950 \$	3425 \$	2775 \$	2325 \$	1575 \$	775 \$		
Chêne blanc	1625 \$	1425 \$	1250 \$	1000 \$	650 \$	325 \$		
Érable à sucre	1550 \$	1350 \$	1200 \$	925 \$	675 \$	350 \$		
Cerisier	1225 \$	1100 \$	800 \$	675 \$	500 \$	325 \$		
Bouleau jaune	1200 \$	1025 \$	825 \$	725 \$	550 \$	350 \$		
Érable rouge	1150 \$	1025 \$	875 \$	725 \$	500 \$	325 \$		
Frêne blanc	1100 \$	925 \$	800 \$	675 \$	500 \$	325 \$		
Chêne rouge	1025 \$	900 \$	775 \$	675 \$	600 \$	375 \$		
Bouleau blanc	975 \$	775 \$	650 \$	600 \$	450 \$	325 \$		
Caryer	600 \$	550 \$	475 \$	450 \$	400 \$	325 \$		
(1) Bille de pieds seulement								
(2) Petit défaut accepté								
(3) Droit et sain								
(4) Faible % de no 3 accepté dans chaque chargement								
<b>VEXCO INC.</b> Bernierville, Saint-Ferdinand, Mégantic Jocelyn Champagne : (418) 428-3704, extension 221, Cell. : (819) 621-9045								
• Évitez de couper en temps de sève. Acheminez le bois le plus tôt possible après la coupe.								
• Longueur de 8 pi 9 po, 9 pi 6 po, 10 pi 6 po et 12 pi 6 po, 10 po et + (8 et 9 po, maximum 15 %).								
• Préférence de longueur : en premier 9 pi 6 po - 10 pi 6 po; en second 8 pi 6 po - 12 pi 6 po.								
• Érable, partie non entaillée seulement. Érable et érable rouge plus de 1/2 cœur baisse d'une face claire.								
• Diamètre maximum de 30 po au gros bout								
• Bouleau blanc avec trace de vers = Grade 3 ou 4								
			<a href="#">\$/Mmp - Table internationale</a>					
Essence	Super Prime	Prime	Sélect	N°1	N°2	N°5	N°4	N°3
	16 po/3 FC	14 po/3FC	12 po/3FC	10 po/3FC	10 po/2FC	12 po/0+1FC	10 & 11 po	8 & 9 po
				14 po/2FC			0+1FC	0FC
<b>SCIAGE</b>								
Noyer noir	3 200 \$	3 000 \$	2 500 \$	2 000 \$	1 300 \$	1 000 \$	800 \$	600 \$
Chêne rouge	1 100 \$	1 000 \$	800 \$	750 \$	650 \$	500 \$	400 \$	300 \$
Cerisier	1 000 \$	900 \$	700 \$	500 \$	400 \$	300 \$	250 \$	200 \$
Bouleau jaune	950 \$	850 \$	750 \$	600 \$	550 \$	400 \$	350 \$	250 \$
Frêne	900 \$	800 \$	700 \$	650 \$	550 \$	400 \$	350 \$	250 \$
Érable à sucre (1)	900 \$	800 \$	700 \$	600 \$	550 \$	400 \$	350 \$	250 \$
Bouleau blanc	500 \$	400 \$	300 \$	275 \$	250 \$	225 \$	200 \$	175 \$
Érable rouge (1)	500 \$	450 \$	400 \$	375 \$	325 \$	300 \$	250 \$	200 \$
Noyer cendré	400 \$	375 \$	350 \$	325 \$	300 \$	275 \$	250 \$	200 \$
Hêtre, caryer, orme, tilleul	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	250 \$	225 \$	175 \$
<b>DÉROULAGE</b> (Longueur: 8 pi 6 po, 9 pi 6 po, 10 pi 6 po)								
			V-1	V-2	V-3	V-4		
			14 po/4FC	12 po/4FC	11 po/4FC	10 po/4FC		
				14 po/3FC	12 po/3FC	11 po/3FC		
Bouleau jaune et blanc				1 350 \$	950 \$	700 \$	550 \$	
Érable à sucre (1/3 cœur)				1 100 \$	950 \$			
Chêne rouge				1 300 \$	1 000 \$			
(1) (1/2 cœur)								
<b>LES BOIS POULIN INC. (Scierie Bois Franc Nord)</b> , Saint-Jacques-de-leeds, Mégantic Jean Rosa : (819) 583-8491								
<b>SCIAGE</b>								
• Longueur 8 à 12 pieds. Surlongueur 6 pouces. Bois fraîchement coupé.								
			<a href="#">\$/Mmp - Table internationale - Prix au chemin</a>					
Essence	Prime	Sélect	N° 1	N° 2	N° 3	N° 4		
	14 po et +/3FC	12 po et +/3FC	10 po et +/2FC	11 po et +/OFC	10 po/OFC	8 po et +/OFC		
Érable à sucre	750 \$	650 \$	450 \$	300 \$	250 \$	125 \$		
Merisier	700 \$	575 \$	450 \$	300 \$	250 \$	125 \$		
Cerisier	825 \$	625 \$	425 \$	300 \$	250 \$	125 \$		
Frêne Blanc	600 \$	425 \$	325 \$	275 \$	225 \$	125 \$		
Bouleau blanc	650 \$	525 \$	425 \$	300 \$	250 \$	125 \$		
Érable rouge	575 \$	400 \$	325 \$	275 \$	225 \$	100 \$		

## Les marchés des feuillus durs et du tremble

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
<b>BOIS CARGAULT INC.</b> Saint-Pamphile, L'Islet Ghislain Bélanger ou Julie Paré : (418) 356-5099		
• Bouleau-merisier frais, bois décoloré mis dans la catégorie bois francs. • Nœuds bien rasés, bois droit (courbure maximale de 2 pouces acceptée) et sain. • Communiquez avec l'acheteur avant de produire du tremble.		
Bouleau-merisier	8 pi 4 po 6,5 po et +	270 \$/Corde 8 pi
Bois francs	8 pi 4 po 6,5 po et +	270 \$/Corde 8 pi
Tremble	8 pi 4 po 6,5 po et +	240 \$/Corde 8 pi
<b>GROUPE NBG</b> Rivière-Bleue Luc Fortin : (418) 894-8866, (418) 899-6786, ext. 105		
• Le bois devra être livré à l'usine de Rivière-Bleue. • Aucun peuplier baumier ne sera accepté. • Aucune courbe, fourche, carie, chicot, trou. • Branches et nœuds doivent être coupés au ras du tronc. • Bois livré frais et sans décoloration. • NBG se réserve le droit de modifier ses prix dans un délai de 14 jours.		
Peuplier (tremble)	8 pi 5 po Sciage	8 po et + 230 \$/Corde 8 pi
	8 pi 5 po Sciage	6 po et + 210 \$/Corde 8 pi

## Les marchés spéciaux (résineux et feuillus)

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
<b>STELLA-JONES</b> Rivière Rouge Philippe Fredette : (819) 986-8998, poste 1162, (819) 664-0423		
• Veuillez communiquer avec l'acheteur avant de débiter votre production. • Possibilité de produire des poteaux de 32 et 37 pieds après entente au préalable avec l'acheteur. • Aucune carie, ni pourriture. Aucune section morte sur le tronc. Pas de coude. Courbure légère acceptée.		
Pin gris et pin rouge	62 pi 8 po et +	170 \$/poteau chemin (E)
	57 pi 8 po et +	160 \$/poteau chemin (D)
	52 pi 8 po et +	130 \$/poteau chemin (C)
	47 pi 8 po et +	95 \$/poteau chemin (B)
	42 pi 7 po et +	75 \$/poteau chemin (A)
(A) Circonférence de 39 à 46 po, (B) de 42 à 48 po, (C) de 47 à 53 po, (D) de 48 à 54 po, (E) de 50 à 56 po, à 6 pi de la souche.		
<b>ARBEC BOIS D'OEUVRE INC.</b> La Tuque, Mauricie Éric Boivin : (819) 523-2765 #3229		
• Tiges sélectionnées par l'acheteur, estimation gratuite. Surlongueur de 2 pieds.		
	Longueur (pi)	Circonférence à 6 pi du gros bout
Pin gris et pin rouge	52 pi	48 po et + 9 145 \$/poteau
	47 pi	44 à 47 po 9 115 \$/poteau
	42 pi	41 à 43 po 8 85 \$/poteau
	42 pi	39 à 40 po 8 65 \$/poteau
	37 pi	35 à 38 po 7 50 \$/poteau
<b>LES CONSTRUCTIONS DE BOIS ROND LA CIME INC.</b> Stoneham, Québec François Bourboin : (418) 848-2679		
• Achat d'arbre en longueur seulement. Martelage des tiges en forêt à la charge de l'acheteur. • Diamètre minimum hauteur de poitrine (DHP) : 12 po		
Pin blanc		600 \$/Mppm
<b>BOIS ROND CONSTRUCTION GC INC.</b> Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier Gaétan Couture : (418) 875-0571 ; Cell. : (418) 455-6540		
		Prix usine
Pin blanc	16 pi 14 po et +	425 \$/Mppm
	10 pi 14 po et +	400 \$/Mppm
	12 à 16 pi 12 po et +	375 \$/Mppm
Pin rouge	16 pi 12 po et +	375 \$/Mppm
	25 à 30 pi 12 po et +	110 \$/Billes

## Formulaire d'engagement

Pour être nommé délégué à l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec, vous devez être présent lors de l'assemblée de secteur où vous êtes propriétaire d'un boisé.

À défaut d'être présent, vous pouvez poser votre candidature en remplissant le formulaire d'engagement ci-dessous et en le faisant parvenir au secrétariat du SPFRQ avant la tenue de l'assemblée de secteur. Ce formulaire d'engagement

doit être signé devant témoin. Prenez note que le fait d'avoir rempli ce formulaire ne garantit pas votre nomination comme délégué.

Le propriétaire indivisaire, associé dans une société ou étant une personne morale (coopérative, compagnie, corporation, etc.) doit joindre au formulaire une procuration ou une résolution de son conseil d'administration le nommant à titre de représentant des autres personnes auprès du Plan conjoint.

Je, \_\_\_\_\_, certifie être un producteur de bois visé par le Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec. Je possède des propriétés forestières dans les municipalités suivantes : \_\_\_\_\_

Par la présente, j'accepte que ma candidature soit posée à titre de DÉLÉGUÉ ou de SUBSTITUT lors de l'assemblée de secteur. J'accepte aussi, si je suis nommé, d'agir à ce titre lors de toute assemblée générale du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec tenue en 2021.

Nom du producteur ou de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

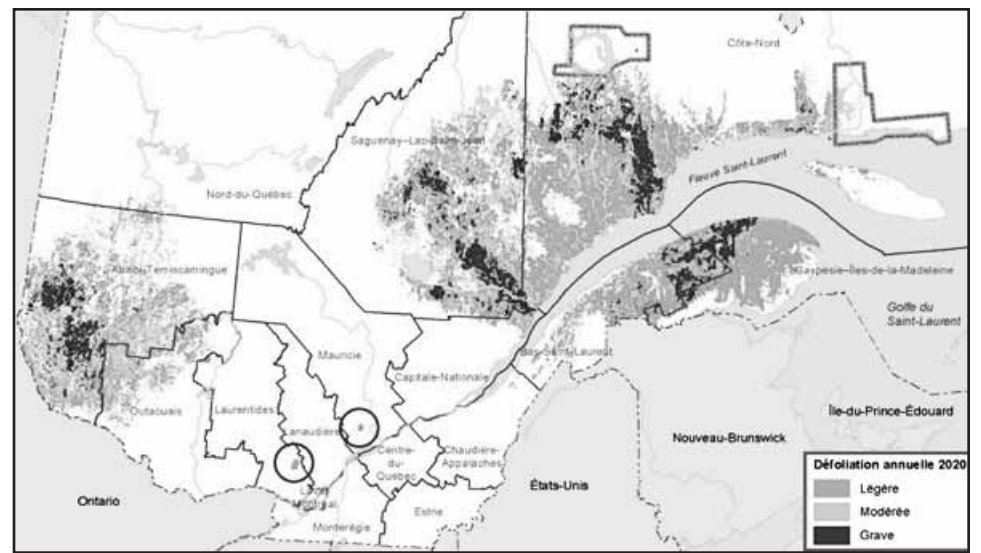
Courriel : \_\_\_\_\_  
(Obligatoire)

Signature : \_\_\_\_\_  
(du producteur ou d'un représentant autorisé)

Signature d'un témoin : \_\_\_\_\_

Signé à : \_\_\_\_\_, ce \_\_\_\_\_ 2021.

## Évolution de l'épidémie de TBE



Carte de défoliation causée par la TBE en 2020

Les superficies de forêts privées affectées par l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) ont fortement augmenté entre 2019 et 2020. L'inventaire aérien effectué par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a dénombré 1,26 million d'hectares de boisés privés affectés par l'insecte, ce qui représente une progression de 30 % par rapport à l'année précédente. L'épidémie affecte l'équivalent de 18 % du territoire de l'ensemble des forêts privées québécoises. Il faut toutefois mentionner que ces résultats sont présentés à l'échelle du paysage. Si on considère uniquement les peuplements vulnérables à la TBE, les superficies infestées sont beaucoup moins élevées. La FPFQ estime qu'environ 25 000 propriétaires de boisés subissent actuellement les conséquences de cette épidémie, quoiqu'on constate des variations importantes des dommages d'une région à l'autre.

**Capitale-Nationale** : la progression reste limitée à la MRC de Charlevoix-Est. La superficie infestée est passée de 19 229 hectares touchés en 2019 à 24 155 hectares en 2020 (+26 %).

**Chaudière-Appalaches** : les premiers signes d'infestation ont fait leur apparition sur ce territoire jusque-là épargné.

**Côte-Nord** : 88 % de la superficie des boisés privés sont affectés par l'insecte. Bien que la superficie touchée soit sensiblement la même que l'an dernier, l'épidémie s'étend désormais à l'est de Sept-Îles.

(SOPFIM) qui travaille en collaboration avec les intervenants en forêt privée. Pour bénéficier de ces interventions, les propriétaires doivent être enregistrés comme producteurs forestiers. Malgré les difficultés liées au contexte de la pandémie de la COVID-19, les opérations de protection en forêts privées n'ont pas été affectées et les traitements se sont déroulés tel que prévu. La superficie totale traitée par arrosage s'est élevée à 17 610 hectares, soit deux fois plus que les superficies traitées l'année précédente. L'une des raisons expliquant cette augmentation est l'assouplissement du critère d'admissibilité lié à la superficie.

### Changements au programme de protection par arrosages d'insecticide

La superficie minimale d'un bloc d'arrosage est dorénavant de 4 hectares, au lieu de 10 hectares. Évidemment, ce changement a permis de rendre davantage de peuplements forestiers admissibles aux arrosages. À noter qu'un bloc d'arrosage peut regrouper plusieurs peuplements forestiers contigus. Pour être admissibles, les peuplements visés par le programme de protection doivent :

- être issus d'investissements sylvicoles, comme des plantations ou des éclaircies ;
- être principalement composés d'essences vulnérables à l'insecte (sapin baumier, épinette blanche ou épinette de Norvège) ;
- être âgés de 21 à 60 ans ;

Région administrative	Superficies traitées (ha)		
	2018	2019	2020
<b>Bas-Saint-Laurent</b>	10 759	7 400	14 266
<b>Côte-Nord</b>	31	171	340
<b>Gaspésie</b>	283	218	844
<b>Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>	1 335	1 076	2 160
<b>Total</b>	<b>12 408</b>	<b>8 865</b>	<b>17 610</b>

### Bilan du programme de protection des petites forêts privées

Les forêts privées de moins de 800 hectares d'un seul tenant peuvent bénéficier d'un programme de protection par arrosage d'insecticide biologique Btk, qui est doté d'un budget total de 20 M\$ pour des arrosages jusqu'en 2022. En 2018 et 2019, 2,2 M\$ ont été dépensés dans ce programme. La mise en œuvre est confiée à la Société de protection des forêts contre les insectes et maladies

- avoir été affectés sévèrement ou modérément par la tordeuse pendant au moins une année ;
- être localisés par un conseiller forestier et l'information transmise à la SOPFIM.

Pour tout savoir sur l'épidémie en cours, rendez-vous au [foretprivee.ca/tordeuse](http://foretprivee.ca/tordeuse).

Source : FPFQ, *Forêt de chez nous PLUS*, 1<sup>er</sup> novembre 2020, vol. 25, n° 11

# PrixBois.ca

du L'Information  
**FORESTIER**  
Région de Québec SPFRQ

**Publié par** : Le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec

**Financement** : Le Fonds d'aménagement forestier

**Direction** : Vincent Lévesque, ing.f.

**Responsable de la rédaction** : Caroline Houde, ing.f.

**Collaboration** : Martin Bélanger, ing.f., Thérèse Julien et Michel Paradis, tech.f.

**Montage** : Michel Greco

**Impression** : Hebdo Litho

**Distribution** : Aux propriétaires forestiers de la région de Québec

**Tirage** : 13 600 exemplaires

**Dépôt légal** : 3<sup>e</sup> trimestre 1986 (ISSN 1480-0608)

**Poste-publications** :

Convention de la Poste-publications numéro 40032265

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au

Canada au SPFRQ, 5185, rue Rideau, Québec, QC, G2E 5S2

Courriel : [sprfq@upa.qc.ca](mailto:sprfq@upa.qc.ca)